

**SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE
PVAP ENTREMONT SAINT DONAT
ANNEXE 1 – DIAGNOSTIC-CARNET GRAPHIQUE**

PVAP arrêté le 30/06/2025

Patrimoine architectural
Patrimoine paysager
Synthèse



Patrimoine en présence

Typologie, inventaire
& évaluation

État des lieux

Architecture

Paysage

Synthèse

3 Repérage initial : Patrimoine architectural et paysager

5 Type 01 : Patrimoine génie civil et ouvrages hydrauliques

_ Définition du type 01

_ Inventaire type 01

7 Type 02 : Patrimoine d'activités artisanales et industrielles

_ Définition du type 02

_ Inventaire type 02

9 Type 03 : Architecture religieuse et commémorative

_ Définition du Type 03

_ Inventaire type 03

11 Type 04 : Architecture civile

_ 11. Formes urbaines

_ 12. Catégories d'intérêt patrimonial

_ 13. Définition du type 04A

_ 14. Définition du type 04B

_ 15. Valeur historique

_ 16. Valeur d'ensemble

_ 17. Valeur mémorielle

18 Type 04a : Architecture civile à caractère noble & bourgeois

_ Inventaire type 04A

_ 1^{ère} évaluation patrimoniale type 04A

22 Type 04b : Architecture civile à caractère rural

_ Inventaire type 04B

_ 1^{ère} évaluation patrimoniale type 04B

27 Synthèse patrimoine architectural

_ Vue d'ensemble du corpus

_ Évaluation du corpus

30 Servitudes patrimoniales existantes

31 Les composantes paysagères

33 Les structures et unités paysagères d'après le PLU

34 Type 01 : Patrimoine paysager culturel cézannien

_ Définition du type 01

_ Inventaire type 01

36 Type 02 : Patrimoine Grand paysage

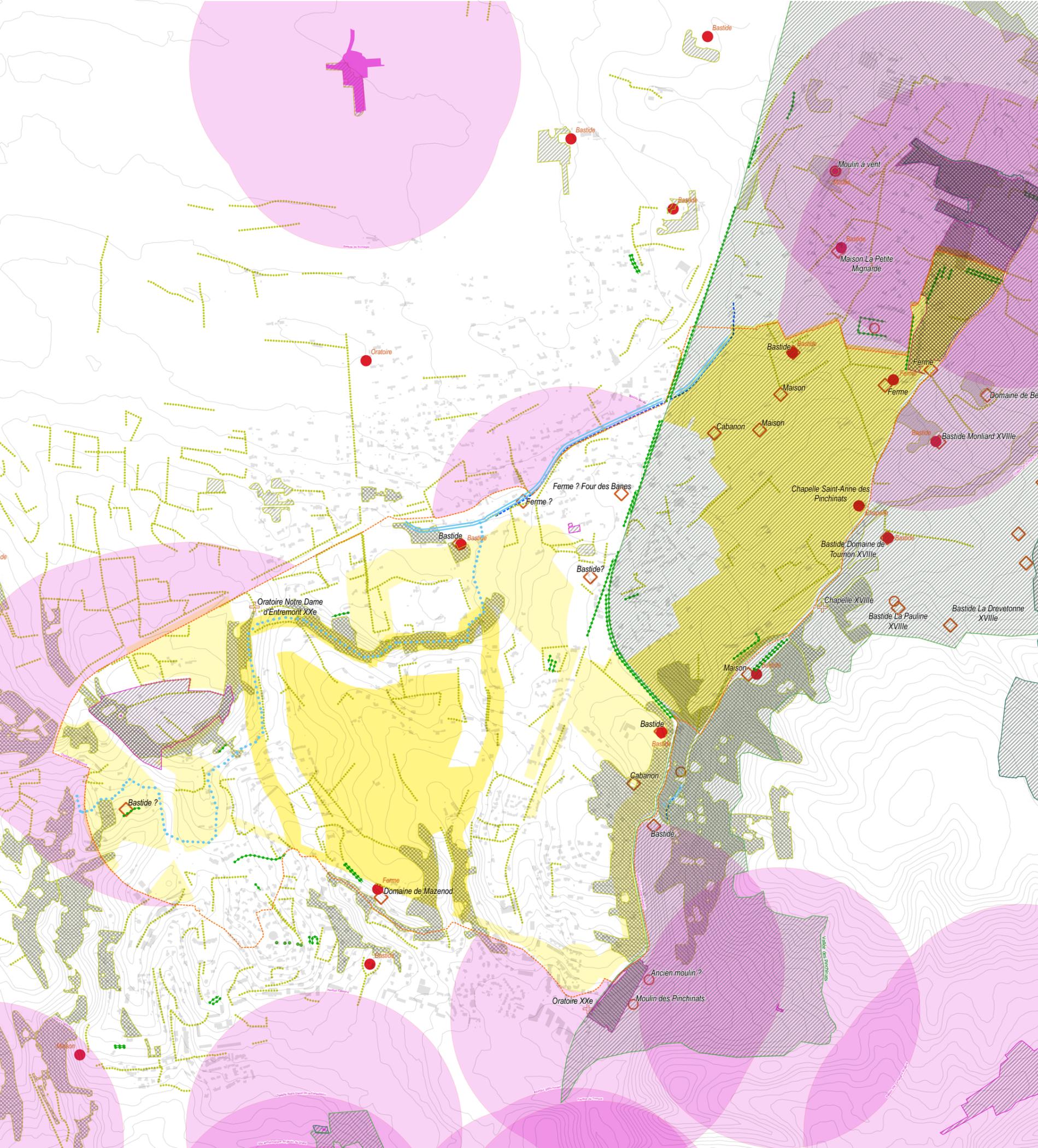
39 Type 03 : Patrimoine paysager de la campagne aixoise

40 Synthèse patrimoine paysager

41 Synthèse générale : Patrimoine paysager et architectural

REPÉRAGE INITIAL

Patrimoine architectural et paysager



Sites

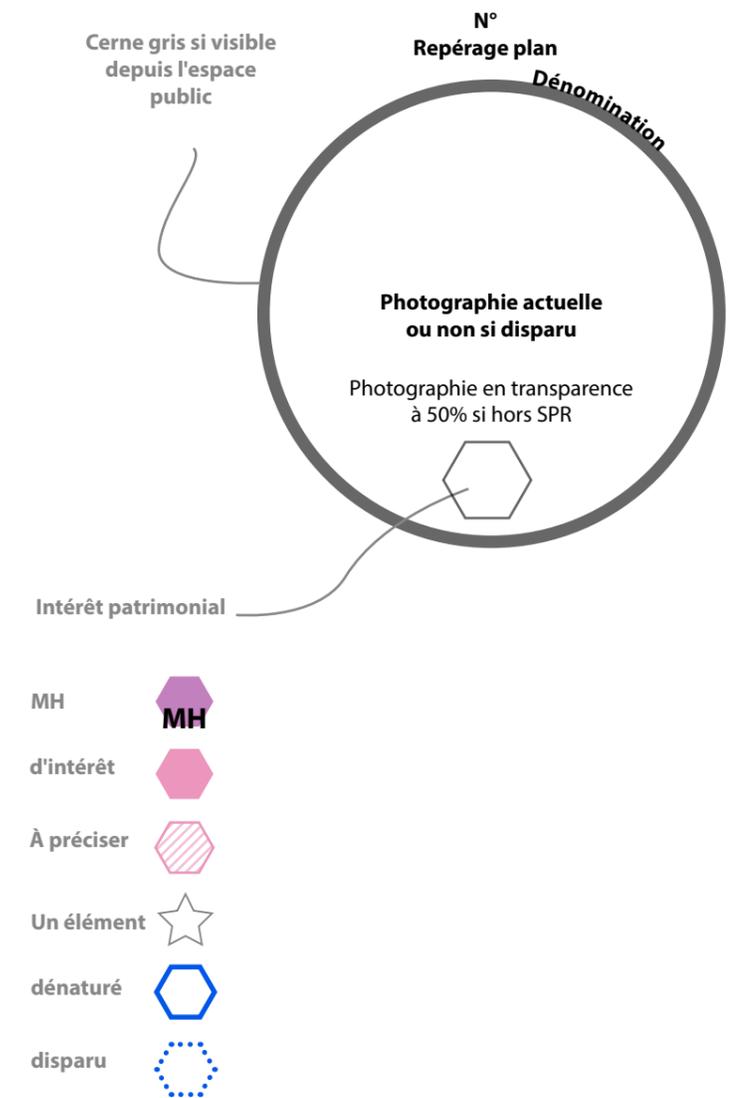
-  Site classé Massif du Concors
-  Site inscrit des Pinchinats 1969
-  Site patrimonial remarquable d'Entremont
-  Zone non constructible, hors destination agricole
-  Zone non constructible

Patrimoine bâti

- Patrimoine au titre des Monuments historiques**
-  classés
 -  classés partiellement
 -  inscrit
 -  inscrit partiellement
 -  classé inscrit partiellement
 -  Abords des monuments historiques
- Patrimoine recensé au titre de l'article 151.19**
-  Repérage au PLU actuel
 -  Repérage complémentaire PLUi en cours
 -  _ Bastides, maisons, fermes...
 -  _ Petit patrimoine

Patrimoine végétal

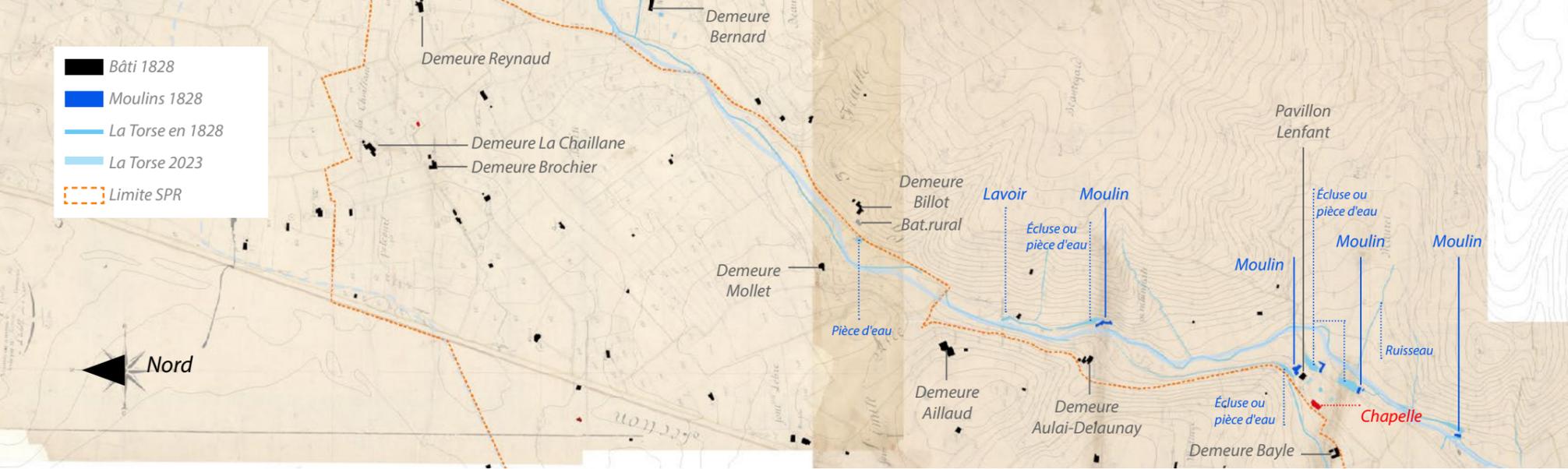
-  EBC
-  EVP
-  Alignement d'arbres
-  Haies
-  Arbre remarquable
-  Aqueduc
-  Topographie
-  Bâti actuel (sections cadastrales comprises dans le SPR)



| Patrimoine architectural

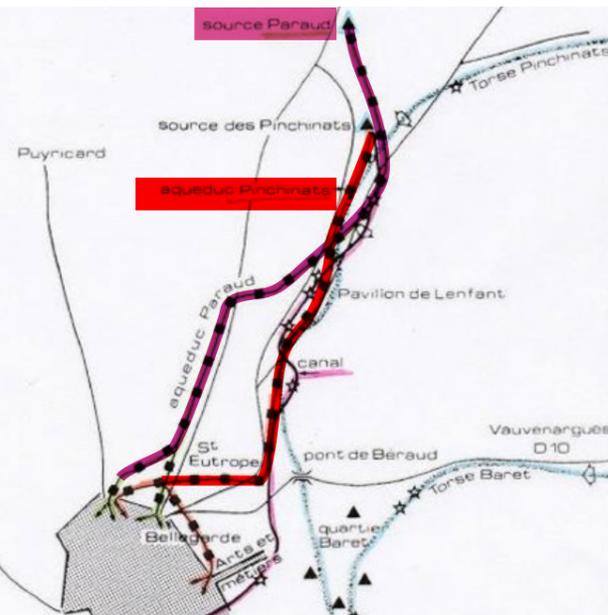
DÉFINITION DU TYPE 01

Patrimoine génie civil & ouvrages hydrauliques



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, feuilles 2 & 3, AD13. La vallée des Pinchinats depuis le pavillon Lenfant à Tournon, le nord est à gauche.

XVIII^e siècle



▲ Sources : carte postale ancienne, archives municipales Aix-en-Provence. L'aqueduc du XVIII^e s. franchissant le ruisseau des Pinchinats, en limite aval du secteur SPR, aujourd'hui en partie déconstruit.

◀ Sources : Cartes des sources, aqueducs et canaux, L'eau et ses enjeux dans la campagne aixoise, M.-C. AMOURETTI, H. AMOURIC, G. COMET, 1983 LES PINCHINATS.

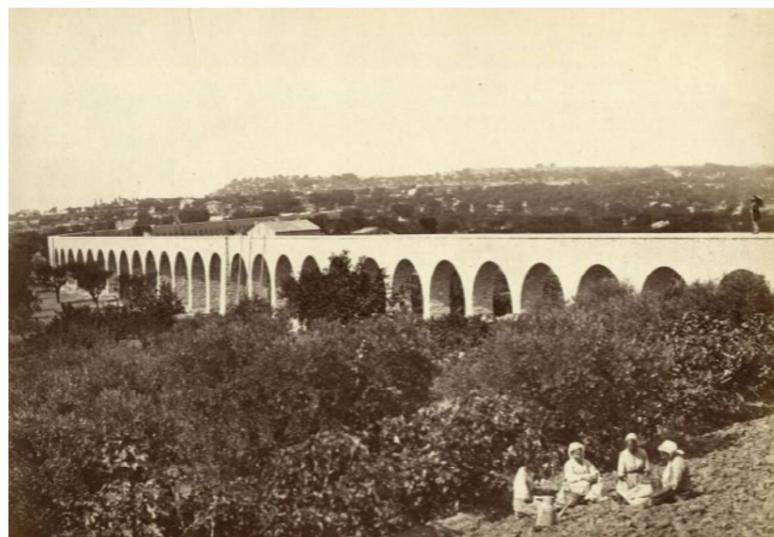


Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°822, AD13.

XIX^e siècle



Sources : Projet de pont aqueduc des Pinchinats, (ing. P.Gay), 1860, Cote 1 Fi 2982, AD13.fr



Sources : Branche Nord du Pont-aqueduc de Calèche, cliché Gondran, vers 1878, Bibliothèque Méjane.fr



Sources : Extrait plan du Canal du Verdon, plan de territoire de la commune d'Aix, de Tournadre, 18XX, gallica.fr

Depuis l'époque romaine un réseau d'aqueducs captait l'eau des sources et ruisseaux pour alimenter la cité avec des problématiques d'irrégularité. Au XV^e siècle l'eau doit répondre à deux nouveaux usages : alimenter les moulins et les arrosants. Le XVIII^e siècle cherche des moyens d'approvisionnement supplémentaires et construit de nouveaux aqueducs. Ce n'est qu'au XIX^e siècle que la Provence est enfin largement irriguée avec la construction du canal du Verdon depuis la Durance.

Les infrastructures du XVIII^e siècle

La source des Pinchinats, est une résurgence de l'aqueduc romain empruntant le vallon. Toutefois, il semble que les seuls vestiges que l'on trouve encore soient ceux du XVIII^e siècle. La source, nommée dès le XII^e siècle, est donnée au Chapitre avec concession des eaux pour y établir des moulins. La carte de Cassini de 1779 ne présente pourtant que deux moulins au sud du Pavillon Lenfant. Sur le plan Napoléonien, on peut distinguer un réseau hydraulique maîtrisé plus important : canaux, pièces d'eau et écluses sont reliés à des moulins. Un lavoir, aux dimensions exceptionnelles, est dessiné sur le plan de 1828. Cependant, sa localisation actuelle, sur une parcelle privée, ne permet pas d'en vérifier la conservation.

L'ensemble des infrastructures du vallon est d'intérêt patrimonial pour sa valeur historique témoignant de la maîtrise de l'alimentation en eau de la cité d'Aix-en-Provence.

Les infrastructures du XIX^e siècle

L'aqueduc de Calèche est une branche du canal du Verdon, en service de 1878 à 1969.

Aujourd'hui, la valeur de signal des arcades demeure importante dans le secteur des Pinchinats parce que perçues dans un contexte de paysages ouverts. Le long du chemin de la Rose, avec le boisement des paysages et le tissu résidentiel qui a en partie englobé l'aqueduc, l'ampleur du monument est moins largement perçue, même si les arcades confèrent une grande singularité au chemin de la Rose.

Le canal de dérivation qui se prolonge plus au sud et l'aqueduc ne sont plus en usage mais témoignent de l'ingénierie hydraulique nécessaire à l'alimentation d'une campagne aixoise axée sur la polyculture avant son déclin.

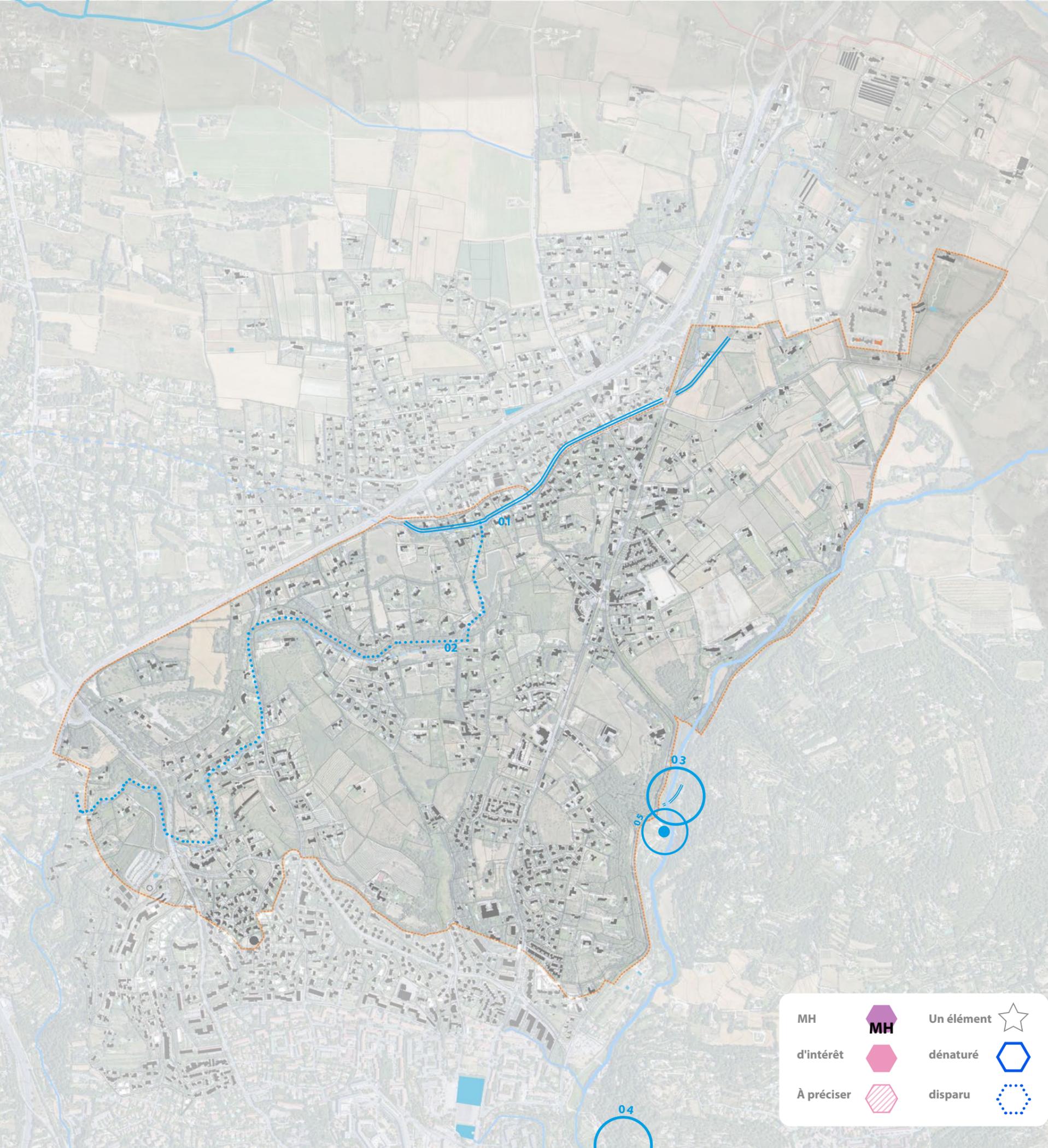
Les critères d'évaluation

- _ État général de conservation
- _ Implantation géographique particulière
- _ Qualité de la construction, valeur technique de l'ouvrage

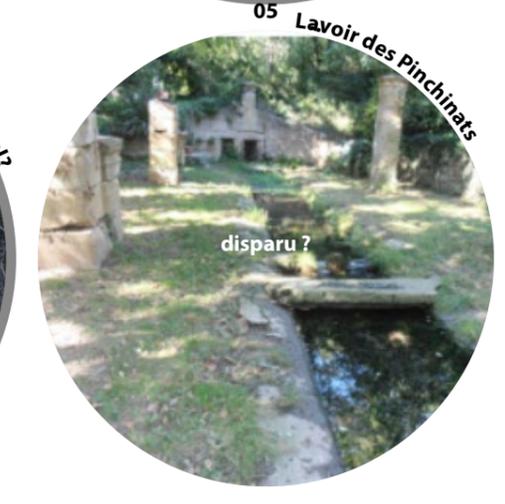
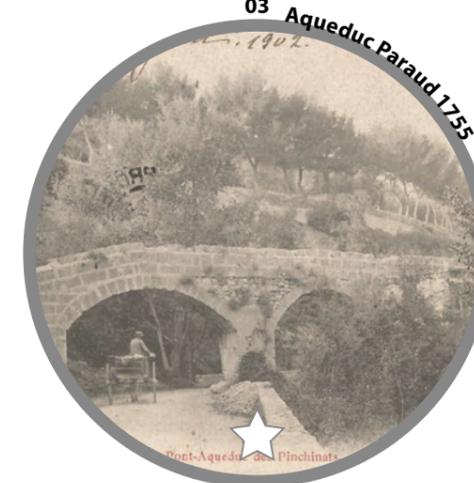
INVENTAIRE TYPE 01

Patrimoine génie civil et ouvrages hydrauliques

- Aqueducs et canal de dérivation
- Lavoir : des Pinchinats disparu ?
- Écluses et pièces d'eau : 1 au Pavillon Lenfant, 1 Tassy



MH d'intérêt		Un élément	
À préciser		dénaturé	
		disparu	



DÉFINITION DU TYPE 02

Patrimoine d'activités artisanales et industrielles

Moulins / Ateliers

D'abord occupée par des moulins à farine, la vallée des Pinchinats évoluera au XV^e siècle* en fonction de l'essor de l'élevage des moutons. Les moulins se transformeront en ateliers à apprêter la laine, les paroirs". L'eau pure du vallon se prête parfaitement à cet usage. (*D'après l'étude "au fil de l'eau, au fil du temps. Aix-en-Provence, Les Pinchinats"). Ils ont tous été transformés depuis en habitat.

Un moulin à vent apparaît sur la carte de Cassini au sud du hameau des Logissons. Il est encore visible de nos jours.

Fours

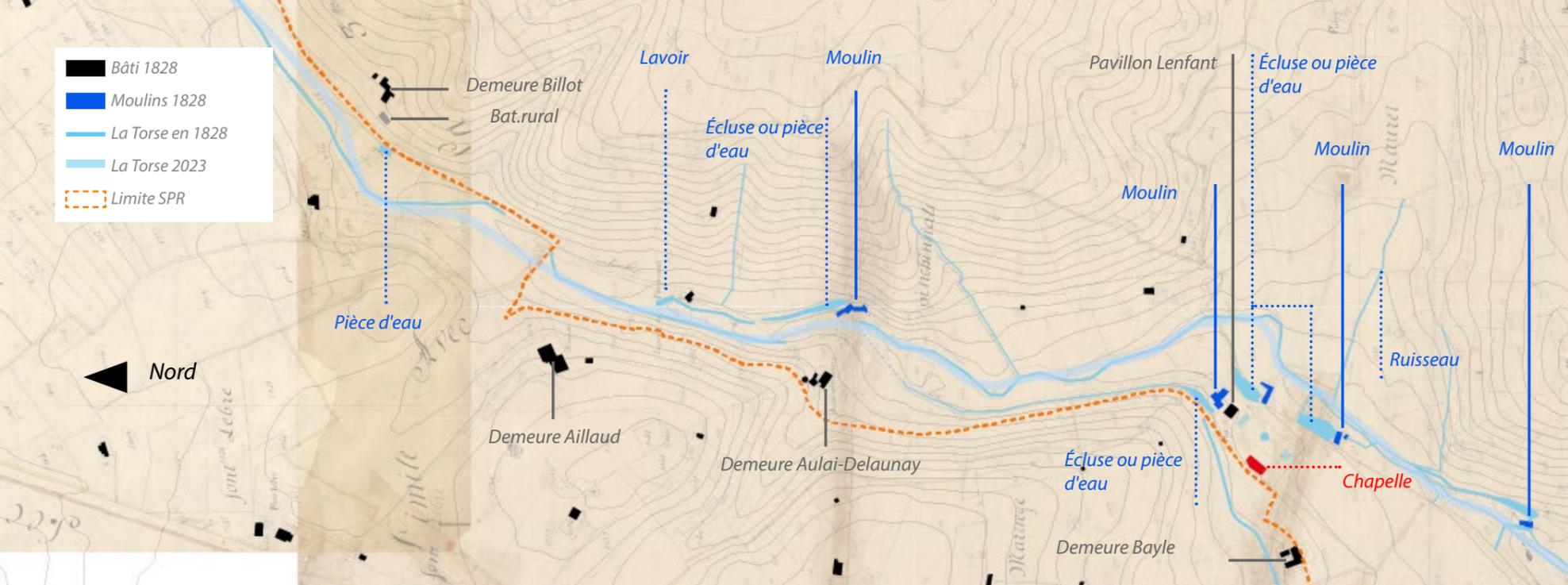
Deux occurrences sont relevées dans le périmètre sans autres précisions sur leur usage initial. Ils sont encore présents de nos jours mais réhabilités à usage d'habitat.

Auberge

La carte de Cassini en 1779, montre la présence d'une ferme ou auberge Bossy que l'on retrouve en bordure de voie, à l'Ouest, sur le cadastre Napoléonien. Elle est encore présente aujourd'hui mais ne se distingue pas franchement depuis la route, cachée derrière de hauts murs.

Les critères d'évaluation

- _ Valeur historique
- _ Valeur d'usage
- _ Valeur technique, bâtiment outil
- _ État général de conservation
- _ Qualité de la construction



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, feuilles 2 & 3, AD13. Le début de la vallée des Pinchinats depuis le pavillon Lenfant à la demeure Billot, le nord est à gauche.



Sources : Mention du moulin à vent près du hameau des Logissons, extrait carte Cassini, 1779, gallica.fr. Parcelle N°801, cadastre Napoléonien, Moulin à vent, propriété Aude.



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°651, AD13. Mention four, maison et vacants, propriété Rey.



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section C, parcelle n°2831, AD13. Mention four, propriété Bossy.



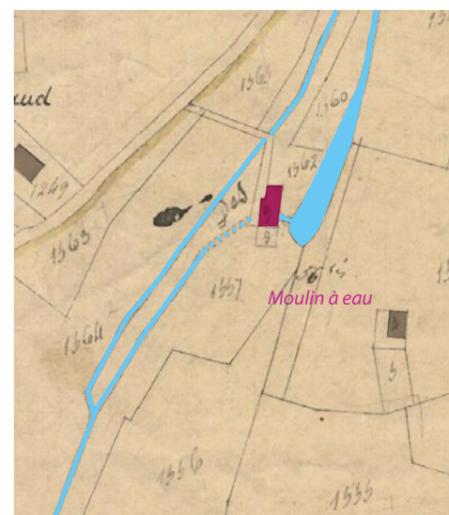
Sources : Mention d'une ferme ou taverne, nommée Bossy, le long de la voie, au niveau du hameau des Platanes actuel. Extrait carte Cassini, 1779, gallica.fr.



Sources : Mention, de 2 moulins à eau au sud du Pavillon de Lenfant, extrait carte Cassini, 1779, gallica.fr.



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelles n°1573 (Prop. Bourrely), 1579 (Prop. Fabry), 1163 (Prop. Bausset) nommées moulins, AD13.



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°1559 (Prop. Leblanc) nommée moulin, propriété, AD13.

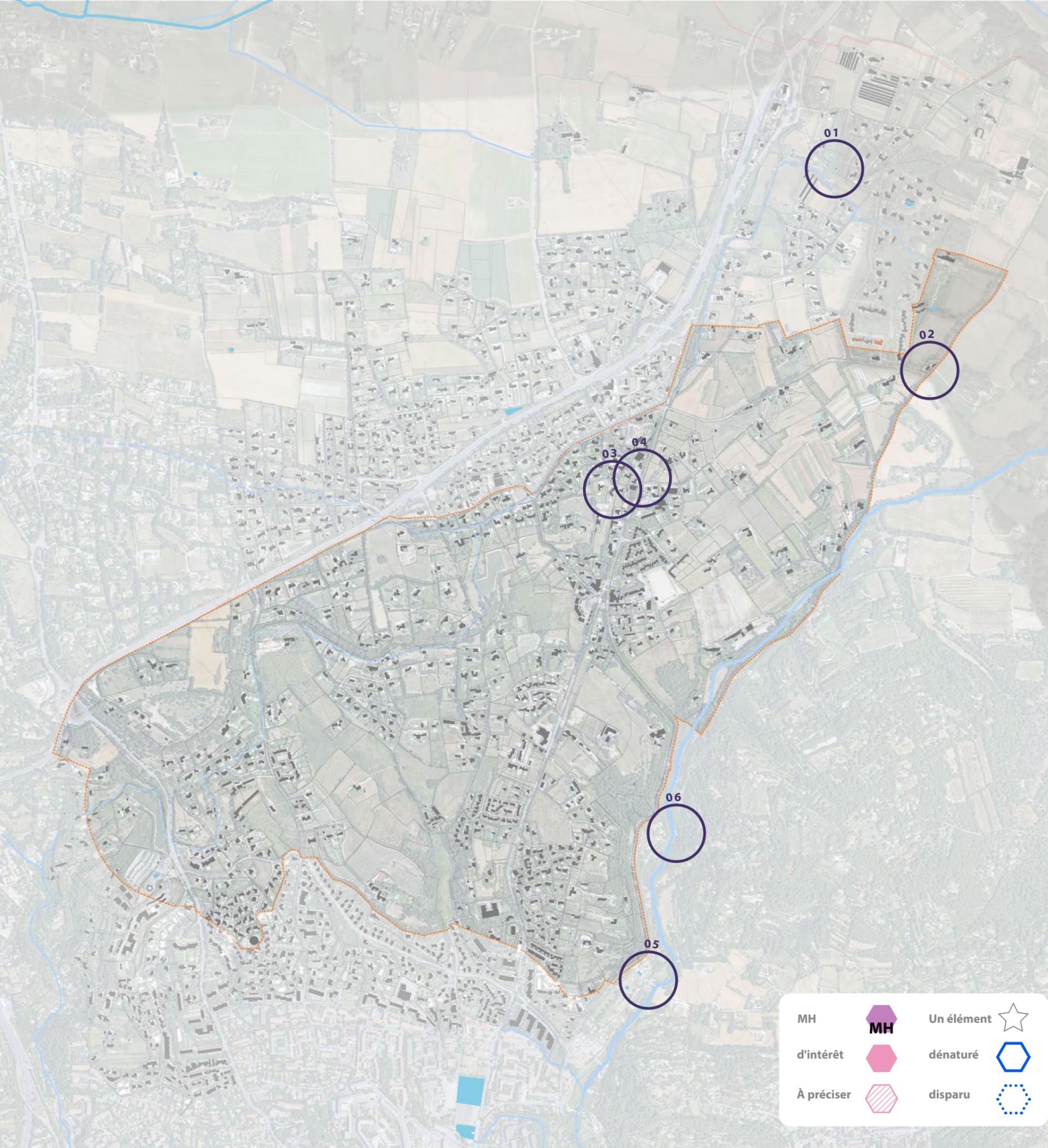


Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°1115, propriété Tassy, AD13.

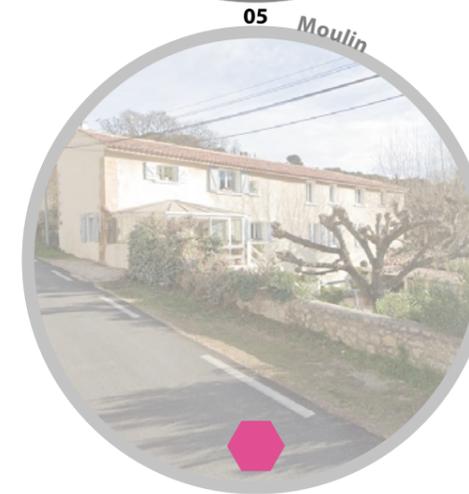
INVENTAIRE TYPE 02

Patrimoine d'activités artisanales et industrielles

- Fours (2 occurrences notées au cadastre Napoléonien)
- Moulins à eau (4 occurrences au CN, hors SPR)
- Moulins à vent (1 occurrence au CN, hors SPR)
- Ateliers



MH		Un élément	
d'intérêt		dénaturé	
À préciser		disparu	



DÉFINITION DU TYPE 03

Architecture religieuse et commémorative

Les édifices monumentaux

Le patrimoine religieux est peu représenté sur ce secteur hormis par des éléments ponctuels et la présence de l'église paroissiale Sainte-Anne datant du XIX^e siècle. Cet édifice comporte des décors intérieurs, une croix de jubilé de 1851, et une statue de Vierge à l'enfant.

En marge du périmètre, on trouve aussi l'ancien prieuré de l'Archevêché attenant au Pavillon Lenfant

L'ancienne chapelle paroissiale, désacralisée, fait partie d'une propriété privée réhabilitée.

Le cadastre Napoléonien nous renseigne sur l'existence d'une chapelle sur le domaine de la Chaylanne, aujourd'hui disparue. Motif récurrent de la bastide, il s'agit le plus souvent d'un bâtiment distinct. Peu de chapelles contemporaines de la construction de la bastide subsistent d'après Nerte Fustier-Dautier : "(...) beaucoup ont été édifiées à la fin du XIX^e siècle, à la faveur d'une recrudescence de religiosité. Les anciennes chapelles sont alors détruites, déplacées de l'intérieur vers l'extérieur (...).

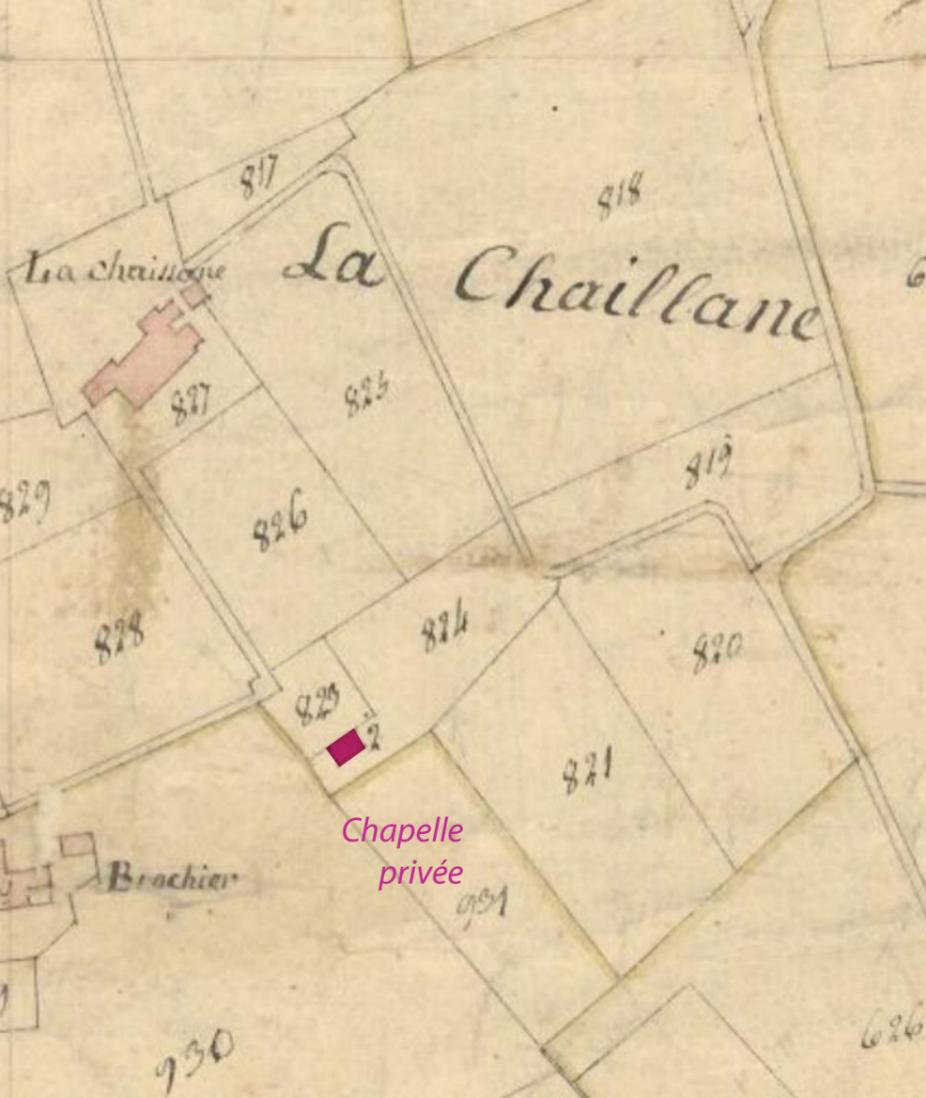
Une autre chapelle Sainte-Anne est notée en 1779, hors SPR, au Nord de La Gaude.

Les éléments ponctuels

Les oratoires construits entre le XIX et le XX^e siècles, sont de petits édifices situés au croisement de chemins ou en bordure de champs. Un oratoire est un lieu consacré à la prière personnelle ou, comme édifice indépendant, un petit monument voué au culte d'un saint ou d'une sainte représenté par une statuette ou parfois tout simplement par une simple plaque à son image ou une croix. Il en existe quelques exemples sur le périmètre du SPR.

Les critères d'évaluation

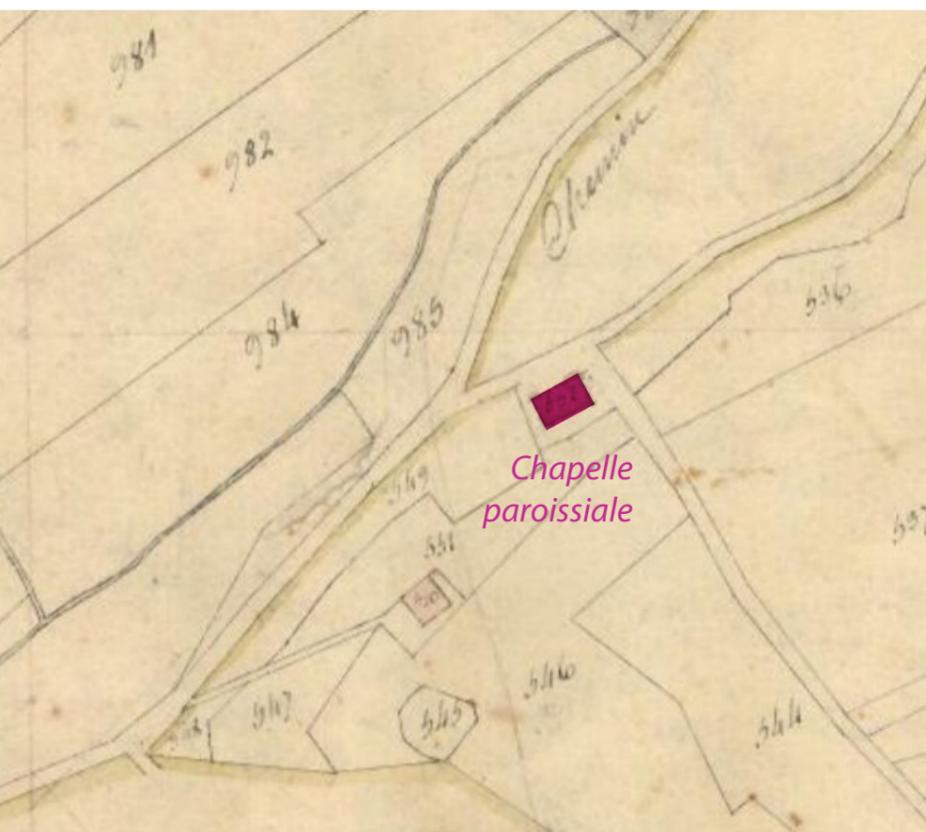
- _ État général de conservation
- _ Implantation géographique particulière
- _ Qualité de la construction



Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°822, AD13.



Sources : Extrait carte Cassini, 1779, gallica.fr. Deux chapelles nommées, Chailand et Sainte-Anne



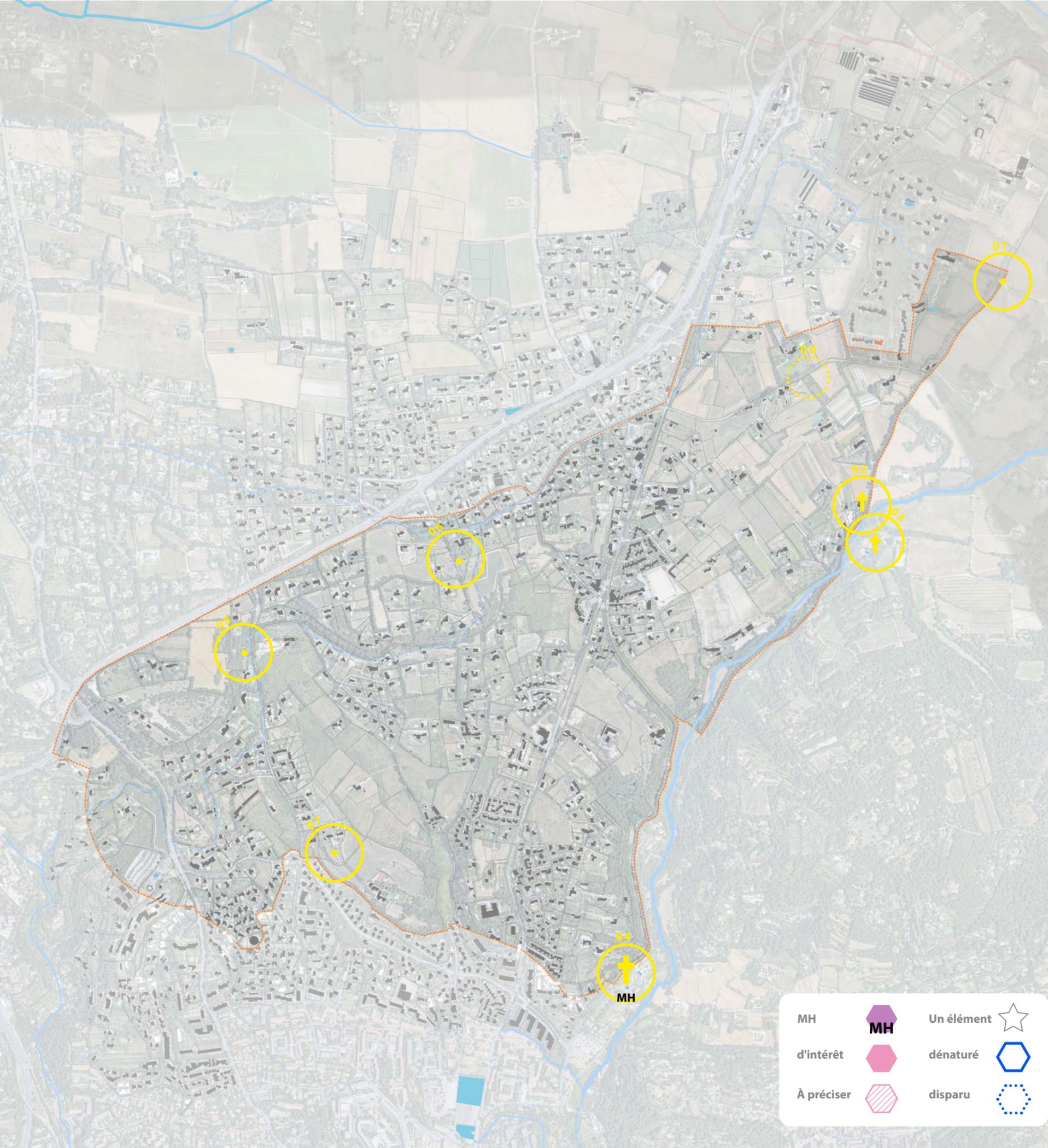
Sources : Extrait cadastre Napoléonien, 1828, Section D, parcelle n°552, propriété communale, AD13.



INVENTAIRE TYPE 03

Architecture religieuse et commémorative

-  - Chapelles
-  - Oratoires
-  - Prieuré



MH		Un élément	
d'intérêt		dénaturé	
À préciser		disparu	

DÉFINITION DU TYPE 04

Architecture civile et ses formes urbaines



Sources : Extraits des œuvres de Cézanne (fin XIXe siècle) figurant la campagne aixoise clairsemée de mas et bastides.



Sources : Extrait d'une œuvre de Cézanne (fin XIXe siècle) figurant un hameau à proximité d'Aix-en-Provence. Extrait du plan de 1950 (geoportail) montrant une auberge aux Platanes. Vue google street des commerces ayant pignon sur rue actuellement.



Sources : Extraits d'une carte postale des années 50 offrant une vue générale sur la ville et le pavillonnaire en limite. Vue google street du lotissement fermé des Platanes.



Sources : vues google street du petit collectif aux Platanes, et de l'amorce de l'ancienne route des Alpes au Sud du SPR.



Sur le périmètre de SPR, les formes urbaines relevées sont de 4 types :

L'habitat dispersé de la campagne habitée aixoise

- On trouve des structures isolées historiques du XVII^e et XVIII^e siècles : Les domaines bastidaires sont toutefois démembrés à la Révolution Française. Aujourd'hui la lecture du complexe bastide-jardin d'agrément et le mas-exploitation agricole, est brouillée. L'architecture civile à caractère noble se distinguera donc de l'architecture civile à caractère rural pour l'étude par type.

- Ce bâti prend place dans un paysage vallonné au caractère jardiné. Il est composé par une trame de haies, non systématique, quelques boisements et de beaux alignements mono-spécifiques continus. Cependant la lecture de ce paysage historique est biaisée. Les anciennes exploitations revêtent aujourd'hui un caractère ornemental suite à la déprise agricole. Les macro-motifs du domaine bastidaire sont banalisés par le morcellement du paysage jardiné du pavillonnaire et le pastiche des organisations en lotissement.



Le dit "hameau" des Platanes, point d'urbanité

Son histoire commence par l'implantation d'une ferme le long de la route des Alpes près du Four des Banes. Puis ce cœur est déporté plus au sud lorsque la voie de Sisteron est créée au XIX^e siècle. Il se consolide au milieu du XX^e siècle avec l'implantation d'équipements publics et de commerces de proximité. Les constructions ont pignon sur rue, le long de la voie. On ne peut pas parler, au sens du motif urbain, d'un réel hameau. C'est dans les années 80 que le quartier fermé des Platanes et le développement du pavillonnaire le long de l'aqueduc accélèrent le développement de ce point d'urbanité.



La maison individuelle du XX^e siècle

Au cours des années 60, sur ce périmètre, on assiste aux débuts d'une densification continue de l'habitat jusqu'à nos jours. Plusieurs types d'aménagement sont observés :

- La déprise agricole permet un redécoupage parcellaire. Elles sont desservies depuis la voie principale, la maison individuelle se place au centre de son terrain sans rapport avec une composition.

- Organisation en *lotissement d'habitat individuel pavillonnaire* : création d'un réseau viaire propre au site. Il s'agit souvent d'un ancien domaine entièrement réaménagé, en préservant une parcelle (plus ou moins grande) pour la bastide ou le mas. L'organisation spatiale initiale disparaît.

- Organisation en *lotissement d'habitat individuel groupé* : en bande notamment (Rigaud, Platanes,...).



L'habitat collectif

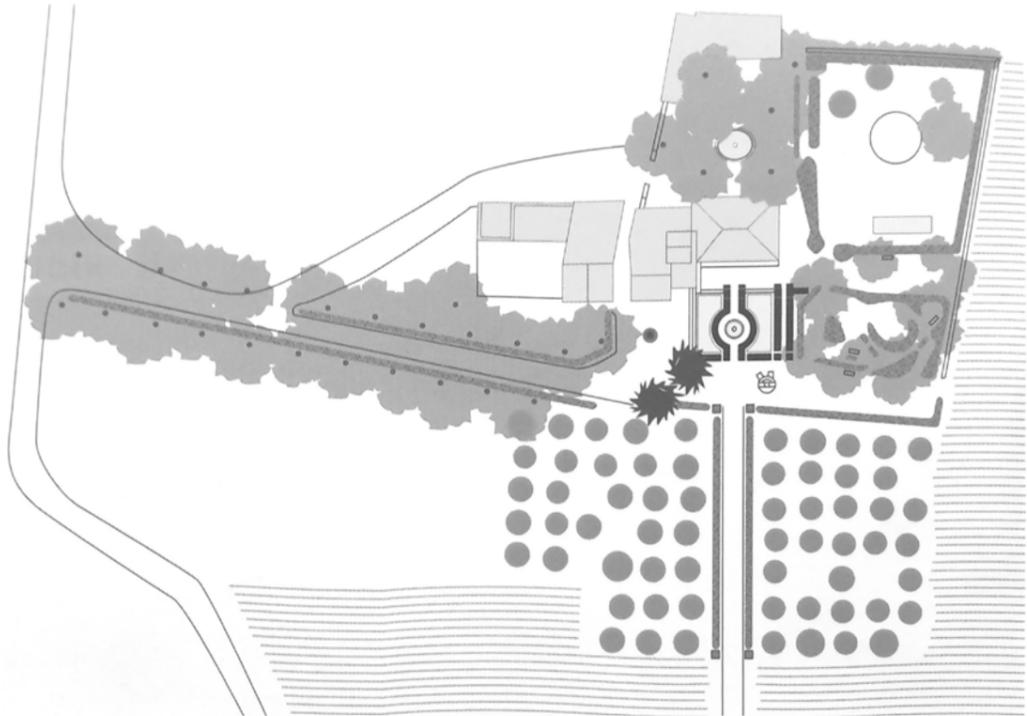
Il est aux portes du périmètre depuis les années 50 avec les grands ensembles. Il commence à se développer au niveau des Platanes.



DÉFINITION DU TYPE 04

Architecture civile d'intérêt patrimonial / Types

Type 04 a - Architecture à caractère noble et bourgeois



Sources : *Bastides et jardins de Provence*, Nerte Fustier-Dautier, éd. Parenthèses, 2013.

Relevé plan bastide Bel Air en 1976, plan et élévation façade principale.

L'inventaire du bâti (architecture civile) présentant un intérêt patrimonial peut être organisé selon deux catégories. Celles-ci répondent toutes les deux à la forme urbaine de la campagne habitée vu précédemment. Ce motif, né aux XVII^e et XVIII^e siècles, a subi une modification majeure à la Révolution française. En effet après 1789, les domaines, regroupant à la fois une maison de maître et une exploitation agricole gérée par un mas, se scindent. Il en résulte des domaines bastidaires de villégiature et des domaines d'exploitation agricole.

Ces modèles vont perdurer jusqu'au milieu du XX^e siècle, puis subir des dénaturations importantes dues au démembrement des domaines sous la pression foncière aixoise, et au mitage des zones cultivées par le pavillonnaire. La déprise agricole est déjà bien avancée au milieu du XX^e siècle et impose un changement de paradigme pour les domaines agricoles.

Nous distinguerons deux types d'architecture selon leur caractère architectural et leur relation à leur milieu.

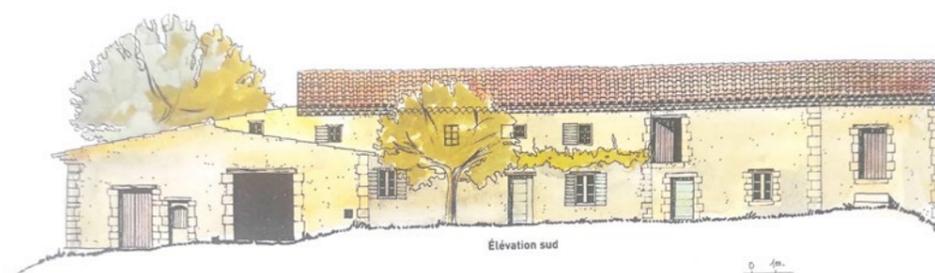
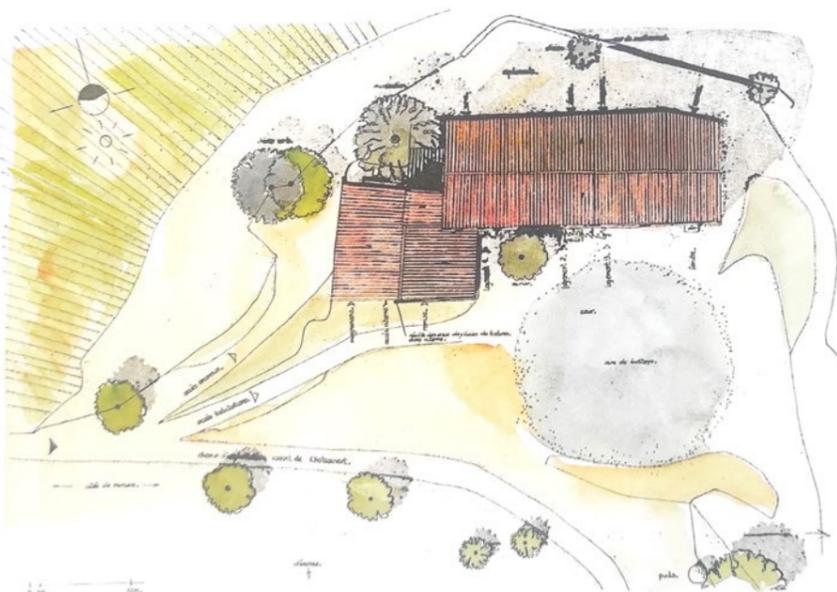
L'architecture civile à caractère noble et bourgeois

- Grande demeure, château, pavillon : lieux essentiellement de villégiature pour les notables aixois accompagnés d'un jardin d'agrément.
- Bastide : lieu à la fois de villégiature avec la notion de terre de rapport.
- Bastidon : un mas enrichi qui se pare des attributs bourgeois ou un pavillon modeste de villégiature.

L'architecture civile à caractère rural et agricole

- Mas / ferme provençale : lieu regroupant l'habitat familial et des espaces liés à l'activité agricole. L'architecture, rustique et rationnelle, est tournée vers l'exploitation agricole et les ressources.
- Cabanon : un embryon d'une exploitation agricole sans habitat sédentaire.

Type 04 b - Architecture à caractère rural et agricole



Sources : *Maisons rurales et vie paysanne en Provence*, Jean-Luc Massot, éd. Actes Sud, 2004.

Relevé d'une ferme du domaine de Jaumresse à Châteauvert.

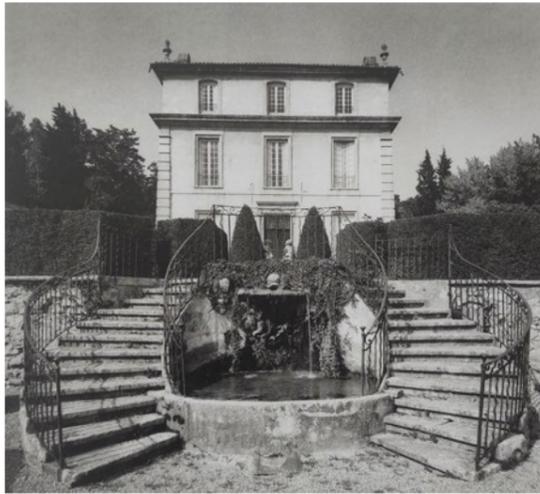
Les critères d'évaluation principaux

- _ Valeur historique
- _ Valeur paysagère et d'ensemble
- _ Valeur architecturale
- _ Valeur mémorielle

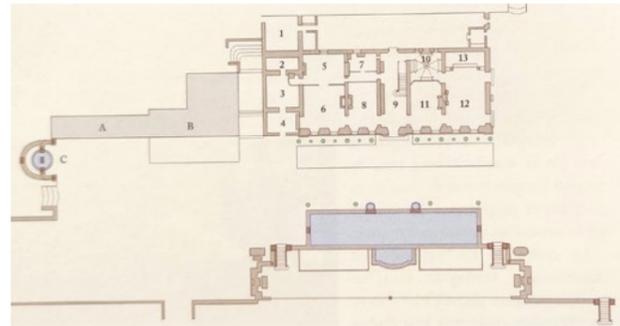
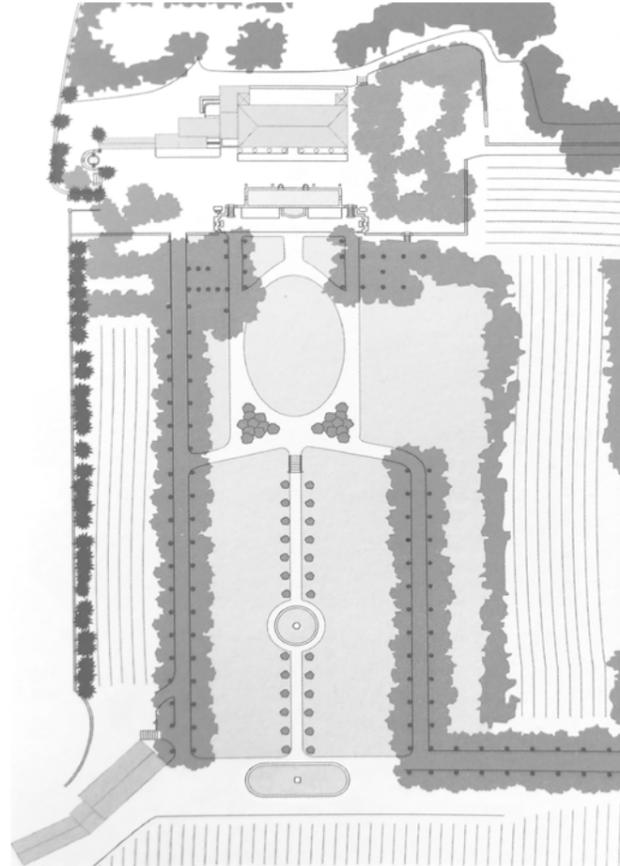
DÉFINITION DU TYPE 04A

Architecture civile à caractère noble et bourgeois

Pavillon Lenfant



Bastide de la Mignarde, dit "château"



Bastide La Gaude



Grandes demeures, châteaux, pavillons

Les grandes demeures à l'allure forte, flanquées ou cantonnées de tours parsèment déjà la campagne alentours. Elles ont un fonctionnement quasi indentique aux bastides et font écho au temps féodal.

Les pavillons, nouveau type du XVII^e siècle, sont des résidences conçues à proximité de la ville, exclusivement pour le plaisir et sans rendement. Les temps de prospérité et de paix ont rendu possible cet espace de villégiature hors des murs de la cité.

Parfois intégrés à un domaine, ils sont toutefois réservés à la chasse, à l'amour et à la réception. Le Pavillon Lenfant, à la frontière du SPR, est un exemple exceptionnel dans ses dimensions, cependant la plupart de ces édifices ont disparu, sacrifiés au développement urbain car trop exigus pour être utiles.

Bastides

La bastide est définie par N. Fustier-Dautier dans son ouvrage Bastides et jardins de Provence comme : "l'ensemble constitué par le domaine et ses bâtiments est d'abord un ensemble rural et même agricole dans lequel s'insère un complexe habitation-jardin de plaisance."

Le domaine bastidaire est économiquement rentable et répond à un usage de villégiature pour son propriétaire.

Bastidons

Ce terme est choisi pour définir l'évolution du mas après l'enrichissement du propriétaire après la Révolution française. Le type du mas se pare des attributs de la maison de maître pour former un édifice hybride ordonnancé, accompagné d'un environnement composé et monumentalisé.

Les critères d'évaluation

- _ Valeur historique : date de construction, étendue du domaine.
- _ Valeur architecturale : volume et gabarit, ordonnancement des élévations, matériaux, vacants, communs.
- _ Valeur paysagère : motifs composition du domaine, préservation des espaces libres.
- _ Valeur mémorielle : référence à des modèles, savoir-faire...

Les critères de dénaturation

- _ Extension du bâti : accolée, non ordonnancée, démesurée.
- _ Perte de la lecture de la composition paysagère d'ensemble historique.
- _ Perte de l'usage, de la destination du type.
- _ Matérialité inadaptée.

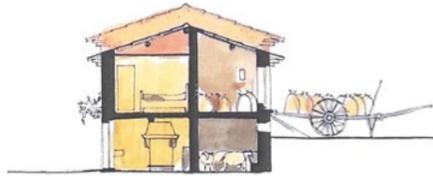
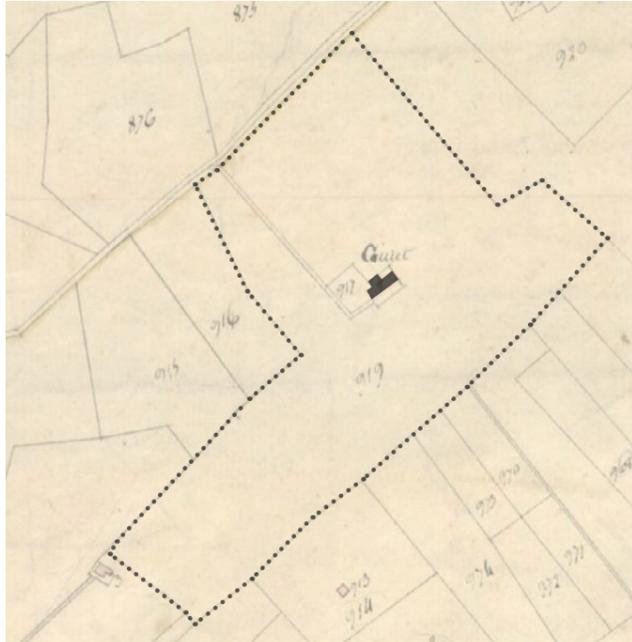
DÉFINITION DU TYPE 04B

Architecture civile

à caractère rural

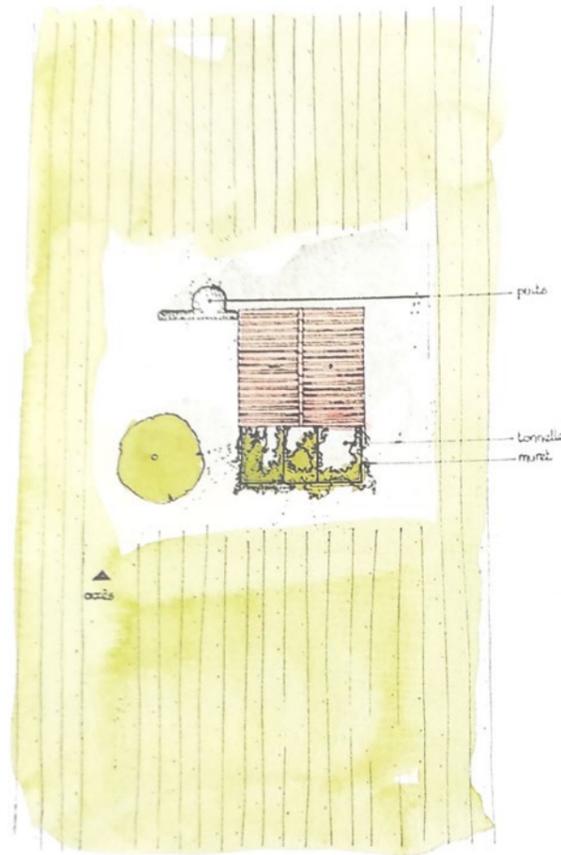
▼ Ferme, mas

- Plan 1828 : Route de Sisteron
- Dessins : exemple à Cucuron



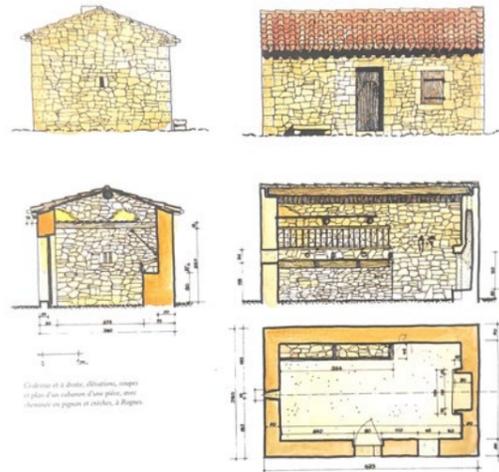
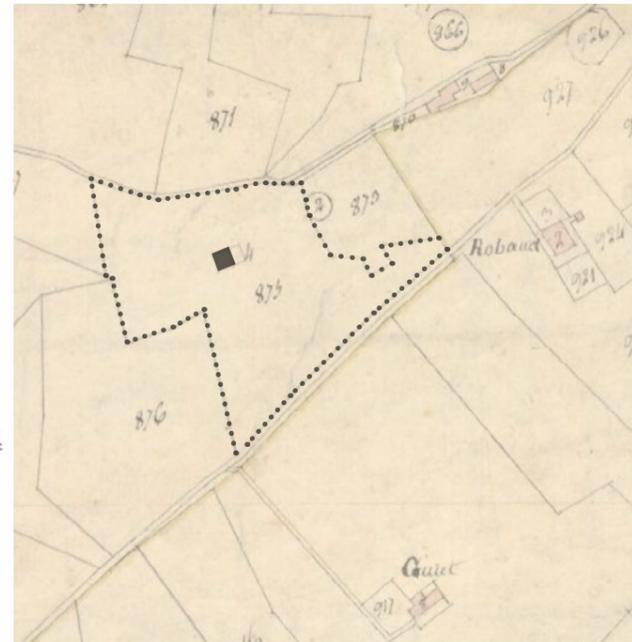
▼ Cabanon

- Exemple à Rognes



▼ Cabanon élémentaire

- Plan 1828 : Chemin Pierre Pascal
- Dessins : exemple à Rognes



Les fermes / mas

Au contraire de la bastide qui s'élève dans le paysage et se distingue par la composition de ses espaces intérieurs, cet édifice se fait plus modeste : il est conçu comme un bâtiment outil autour d'un noyau primaire abritant le foyer et les Hommes.

Lors de l'édification d'un mas, l'acte de construire est hiérarchisé de l'extérieur vers l'intérieur : les mesures sont adaptées au terrain, puis aux dimensions extérieures du gabarit, et enfin aux murs maîtres. Ce volume orienté au Sud, forme identique au cabanon, est composé d'un niveau en rez-de-cour, et d'un niveau de comble. La salle commune affectée à la vie de l'Homme est réduite à l'essentiel. Le reste des surfaces est dévolu aux bêtes et outillage.

Les cabanons

Embryons d'une vie agricole sur des terres cultivées, il est nécessaire au paysan obligé de parcourir des distances longues depuis son habitat. Il répond à des usages de stockage de matériel et offre un abri aux Hommes et aux bêtes. À proximité immédiate des villes il reste modeste dans ses dimensions et sert de remise pour les outils. À partir du XIX^e siècle, il tend à devenir un lieu de résidence secondaire, une "maison des champs" pour profiter du dimanche.

Son volume élémentaire orienté plein sud, parallépipède couvert en bâtière rappelle la forme et la matérialité du mas dans des dimensions réduites et sans adjonction. Dans le périmètre du SPR, il est généralement implanté au centre des parcelles agricoles. La plupart, des édifices relevés en 1830, ont disparu.

Les critères d'évaluation

- _ Valeur historique : date de construction, étendue du domaine.
- _ Valeur architecturale : volume et gabarit, matériaux.
- _ Valeur paysagère : motifs composition du domaine, préservation des espaces libres.
- _ Valeur d'usage

Les critères de dénaturation

- _ Extension du bâti : au sud, démesurée, ...
- _ Perte de la lecture de la composition paysagère d'ensemble historique.
- _ Perte de l'usage, de la destination du type.
- _ Matérialité inadaptée.
- _ Perte du caractère rustique : percement des façades à outrance ou démesuré.

VALEUR D'ENSEMBLE

Architecture civile

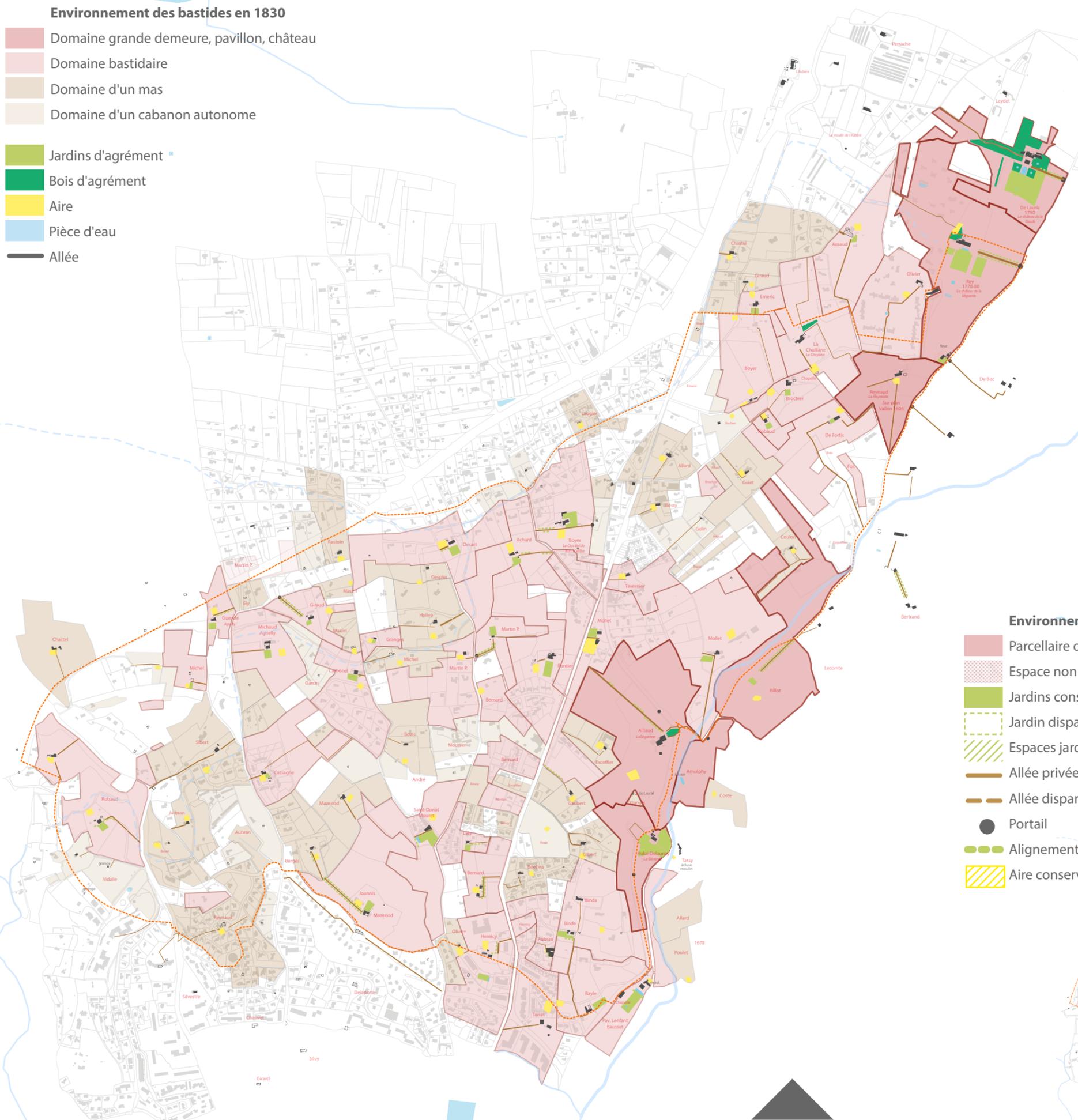
Le paysan, devenu après la Révolution propriétaire de sa terre, transforme les cabanons saisonniers en habitation permanente. Au XIX^e siècle, on assiste à un éclatement communal dû à l'essor industriel et urbain, et à l'extension industrielle de la culture maraîchère. La population se réduit à 12.6% de la population en Provence. Les propriétés deviennent de petites exploitations familiale de 5 à 15 ha. Les techniques modernes bouleversent les structures traditionnelles de l'agriculture avec l'irrigation systématique et l'implantation de résidences secondaires.

La comparaison de l'état des domaines selon les propriétaires en 1830 et l'état actuel des parcelles non bâties autour des bastides et mas répertoriés permet d'évaluer l'intérêt patrimonial selon la valeur d'ensemble.

Ce critère permet de vérifier si l'étendue du domaine de 1830 est conservée dans ses dimensions et dans ses motifs généraux.

Environnement des bastides en 1830

- Domaine grande demeure, pavillon, château
- Domaine bastidaire
- Domaine d'un mas
- Domaine d'un cabanon autonome
- Jardins d'agrément
- Bois d'agrément
- Aire
- Pièce d'eau
- Allée



1830

Environnement des bastides en 2023

- Parcellaire occupé par la maison
- Espace non bâti attenant
- Jardins conservés
- Jardin disparu
- Espaces jardinés conservés
- Allée privée conservée
- Allée disparue
- Portail
- Alignement monospécifique
- Aire conservée



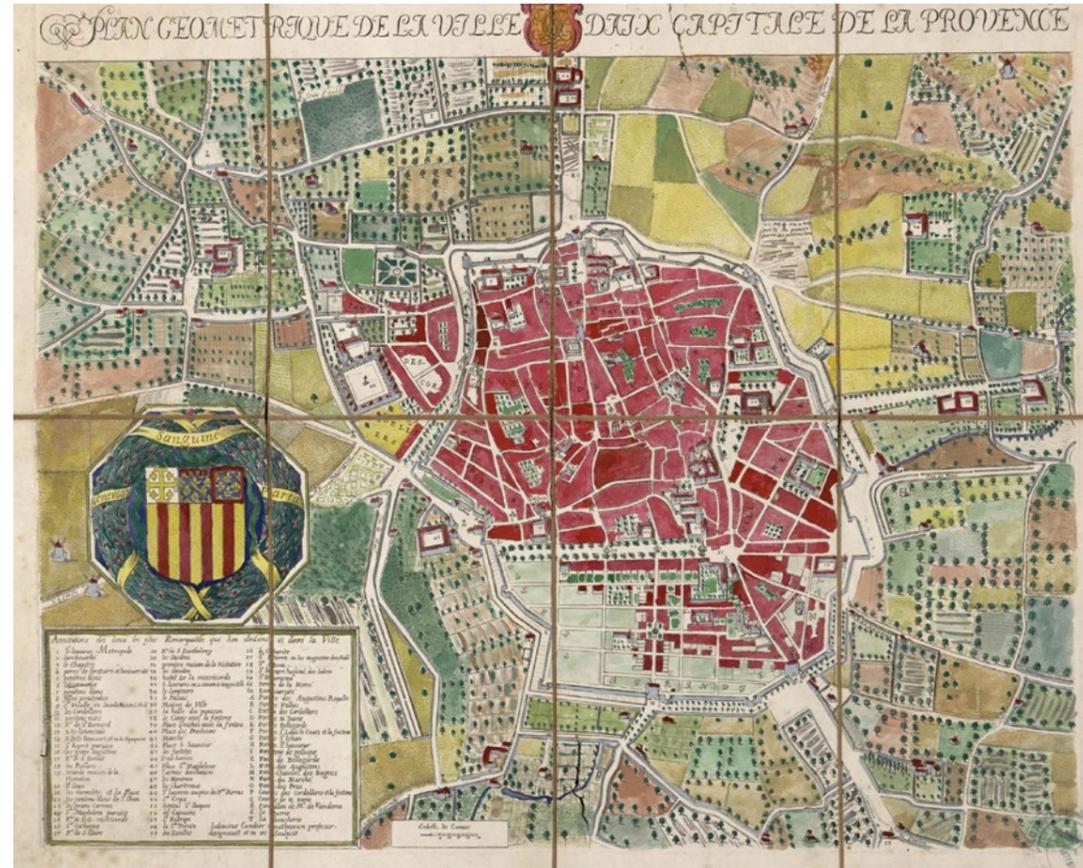
2023

VALEUR MÉMORIELLE

Architecture et paysage



Sources : Détail d'une peinture de Joseph Vernet, Le port de Toulon, vue du Mont Faron, 1756, présenté dans l'ouvrage "Bastides et jardins de Provence", N Fustier-Dautier, ed. Parenthèse.



Sources : Plan géométrique de la ville d'Aix capitale De La Provence, Par Louis Cundier, 1680, AD13.fr. Ce document illustre parfaitement le lien tenu entre ville et campagne.

Aix-en-Provence est une ville fondée sur une société agro-urbaine véhiculant un modèle agraire sophistiqué hautement lié à une harmonie sociale. Quoi de plus actuel, au regard de nos expériences contemporaines ? Ce paysage revêt alors une valeur documentaire, mémorielle et sociale d'un âge d'or perdu. Il véhicule aussi une valeur intellectuelle, une expérience tournée vers l'avenir, et le retour de l'Homme à la Nature.

La nostalgie d'un passé perdu comme identité

La ville d'Aix aurait bien voulu profiter des changements et des évolutions de l'ère industrielle, mais les logiques du nouveau monde économique suivent des voies qu'elles ont parfois évitées pour aboutir à Marseille, grand port du XIX^e siècle.

Aix-en-Provence, ancienne capitale de la Provence, réduite à une bourgade semi-rurale liée aux métiers de la terre, est reléguée au rang de simple sous-préfecture par l'Empire. De la nostalgie du prestige perdu émane la création en 1829 de la nouvelle Académie des sciences, agriculture, arts et belles lettres où la tradition est un recours face à l'imposante modernité de Marseille. Elle condamne l'exode rural et la ville corruptrice pour mieux célébrer "l'ordre éternel des champs".

Le paysan provençal s'adapte, s'essaie aux nouvelles cultures, tout en gardant une place, quelques fois peu rentable mais sûre, pour l'agriculture traditionnelle. La maison suit le même processus : elle se transforme ou s'agrandit par adjonctions mais son noyau reste immuable. Cette valeur intellectuelle et mémorielle incarne :

Un art de vivre

- Saisonnalité
- Composition des espaces intérieurs : application des traités savants, sophistication intellectuelle des références dans les intérieurs, l'architecture et les jardins
- Une organisation familiale et durable

Une économie raisonnée et locale

- Une architecture ancrée dans son terroir, démonstration instinctive de bâtir, frugalité
- Une agriculture locale et nourricière sur des circuits courts
- Une composition du paysage adaptée et fondée sur un terroir

Une ambition d'harmonie, d'équilibre social

- L'homme dans la nature exploitée, maîtrisée
- 1765 : création de la société d'Agriculture

Un mouvement intellectuel issu des Lumières

- Retour à la nature
- Un des grands foyers intellectuels du monde provençal

- Traité d'architecture rurale M. de Perthuis, officier de génie
- L'art de bâtir les maisons de campagne Briseux
- La maison rustique ou le dictionnaire de la vie à la campagne.



01 & 02 : Illustration extraite de "Bastides et jardins de Provence", Relevé de la propriété du Pavillon Lenfant en 1976, Archétype de l'architecture bastidaire, et une vue de son jardin, Nerte Fustier-Dautier, ed. Parenthèse, 2013.

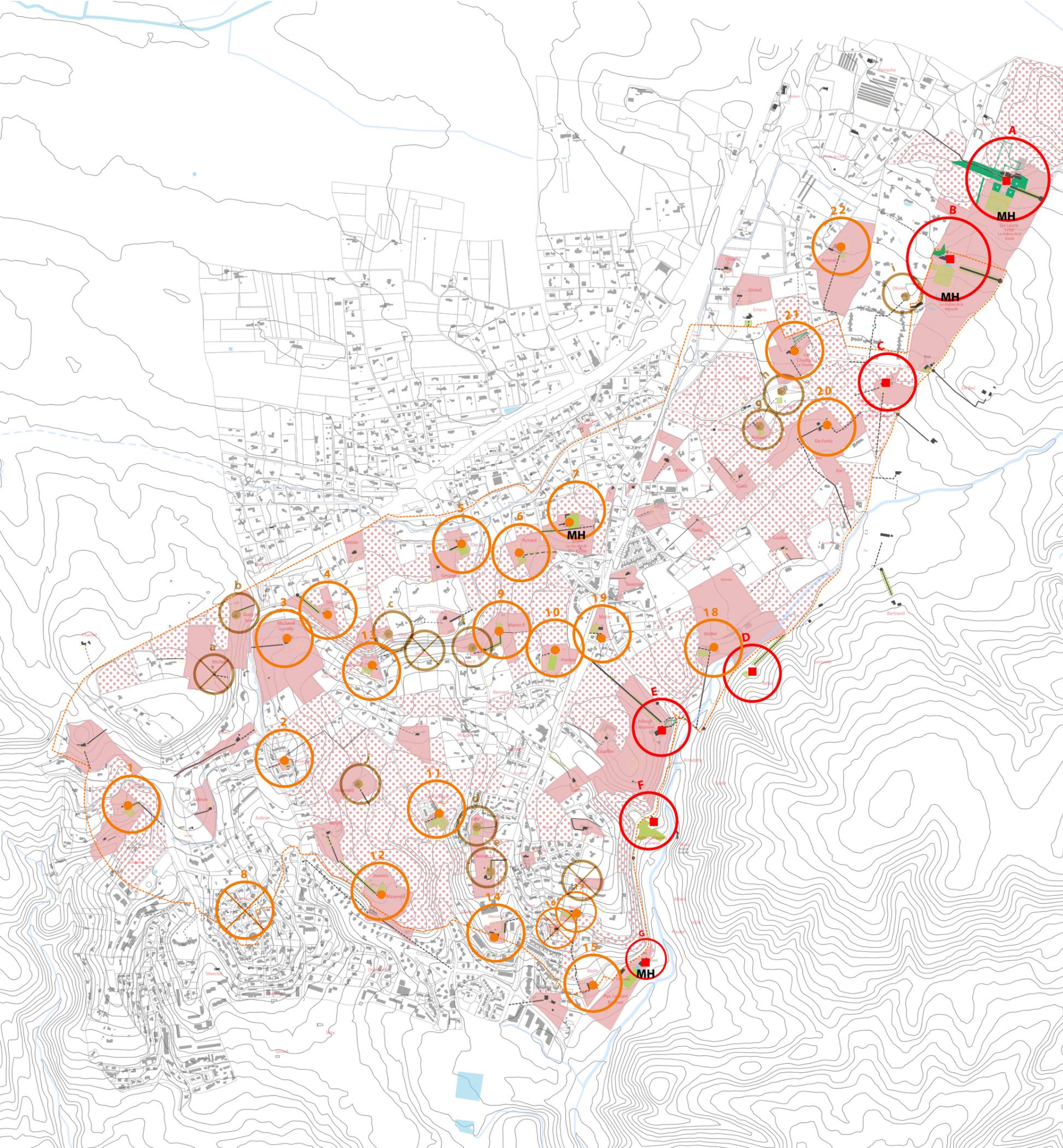
03 : Illustration extraite de "Bastides et jardins de Provence", La Gaude, Archétype de l'architecture bastidaire, Nerte Fustier-Dautier, ed. Parenthèse, 2013.

04 : Illustration de "L'Art de bâtir des maisons de campagne", Charles-Étienne Briseux, 1743.

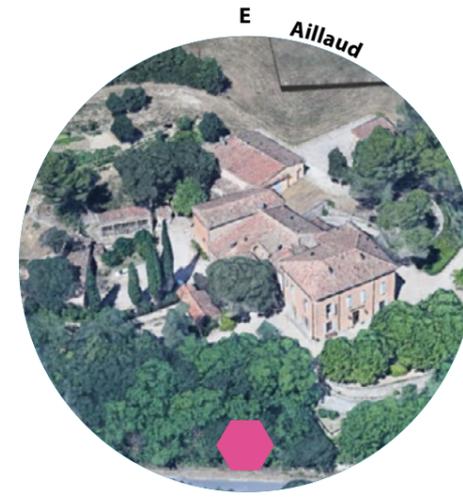
INVENTAIRE TYPE 04A

Architecture civile à caractère noble et bourgeois

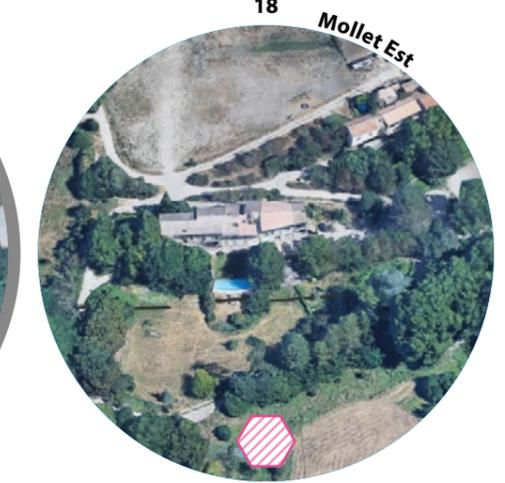
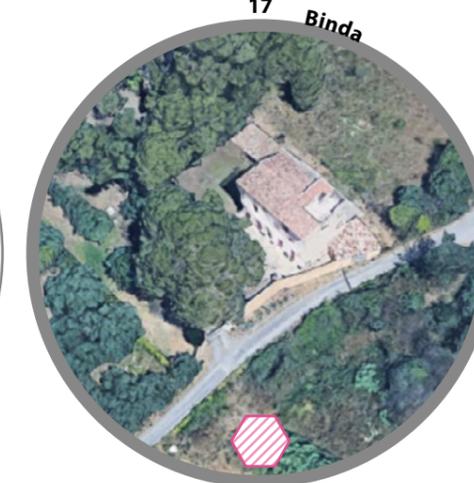
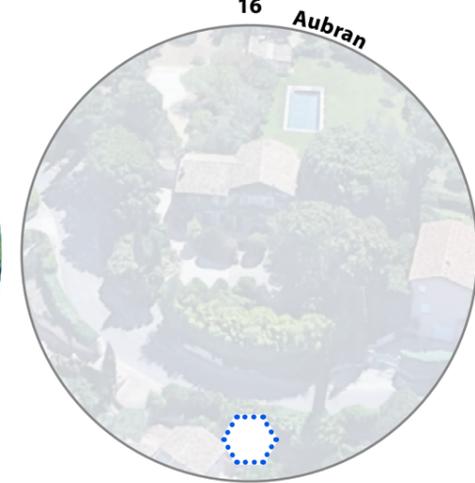
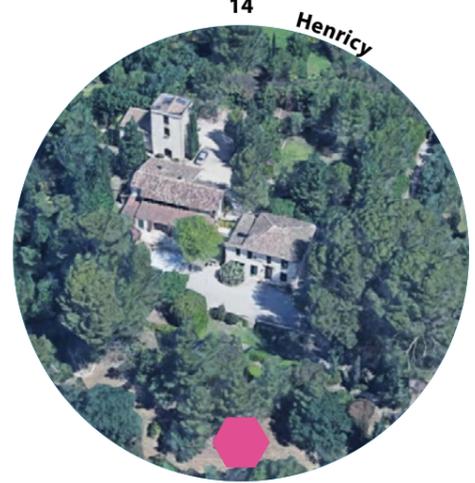
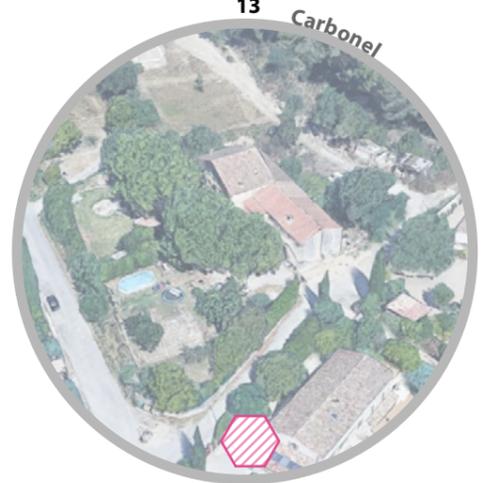
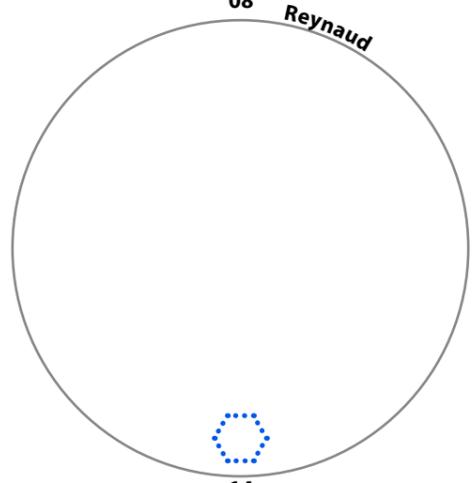
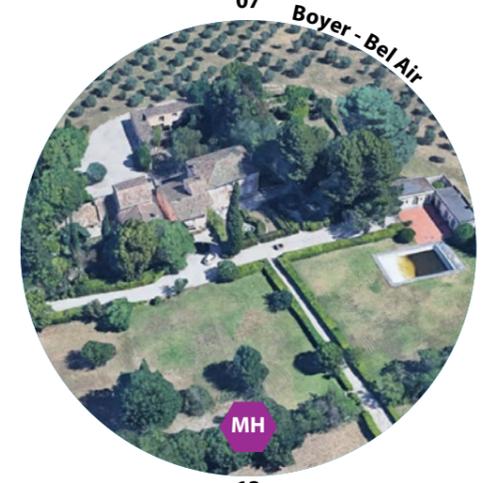
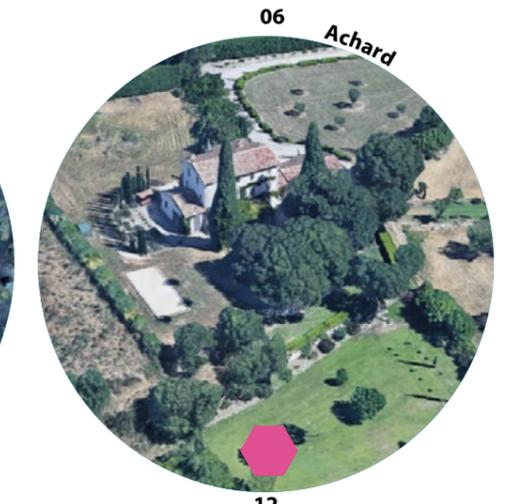
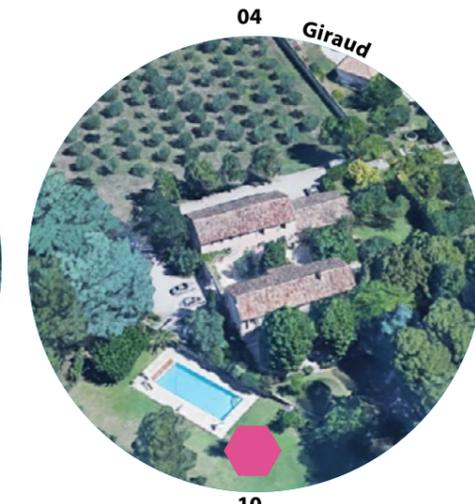
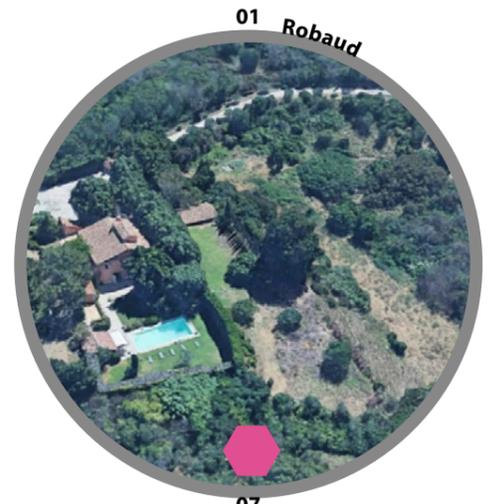
- A - Grandes demeures, châteaux, pavillons 
- 1 - Bastides 
- a - Bastidons 



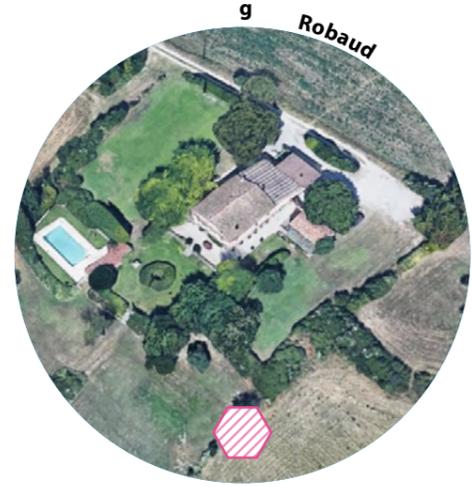
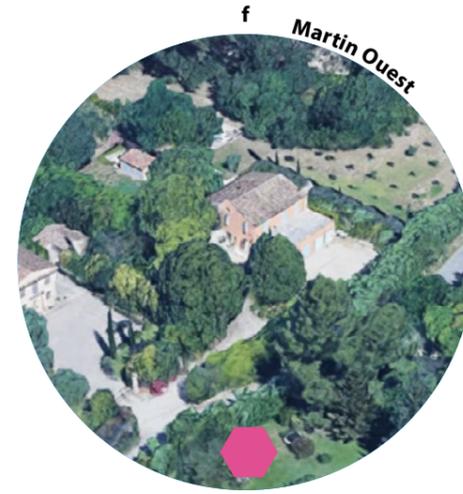
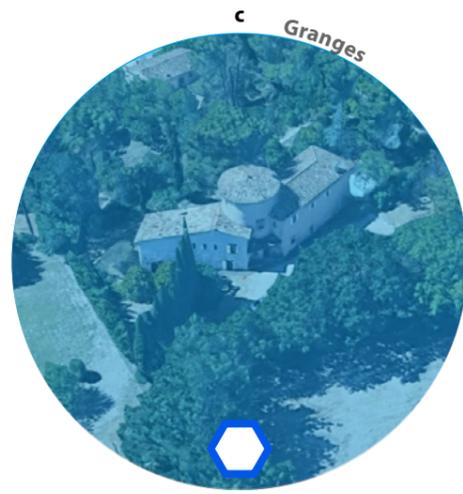
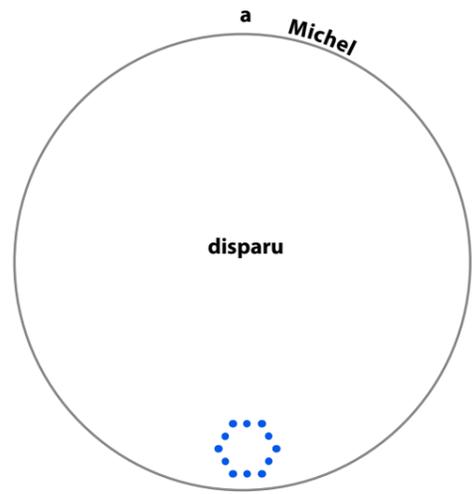
Les grandes demeures



MH  d'intérêt  À préciser  Un élément  dénature  disparu 



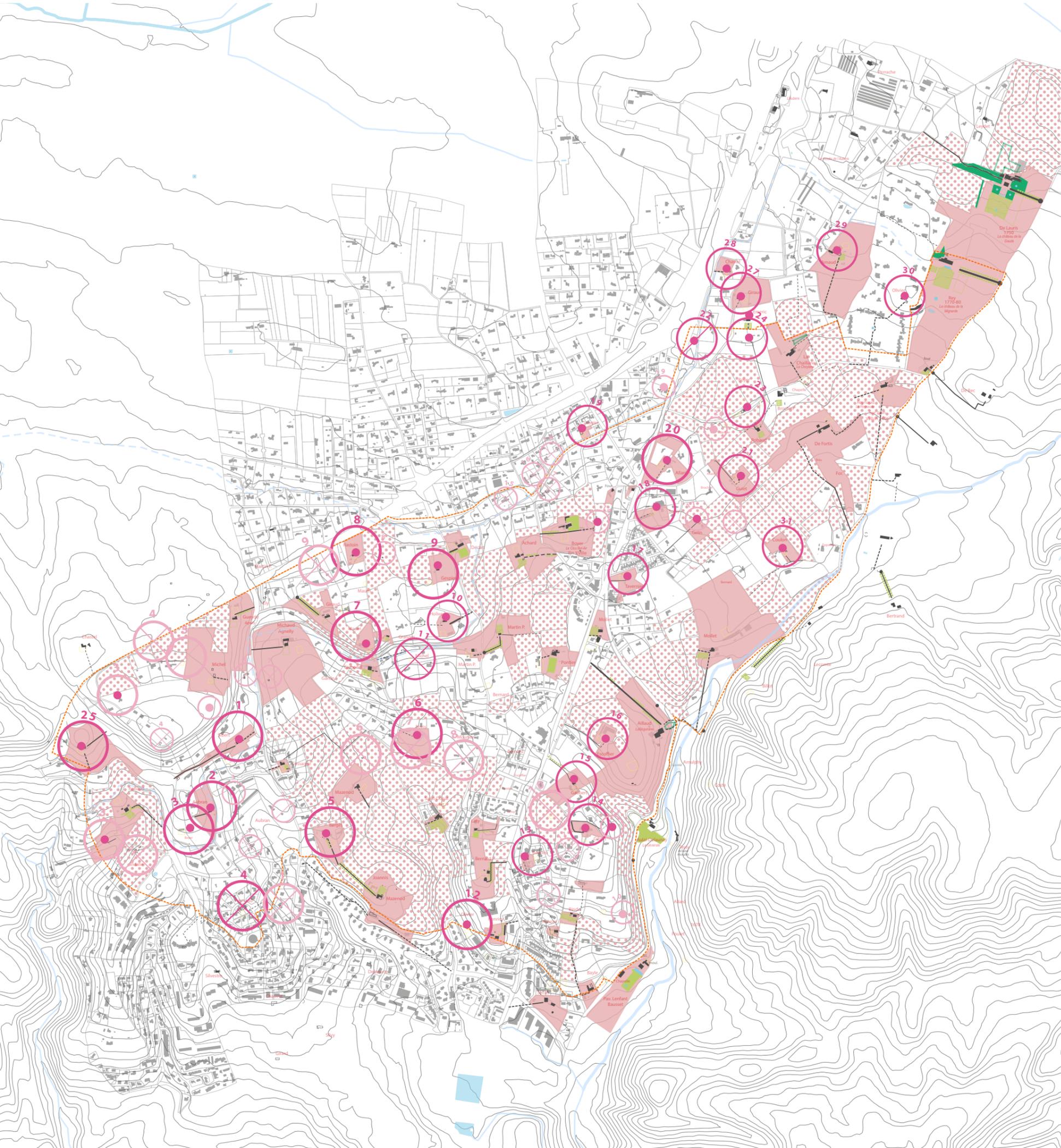
MH **MH** d'intérêt À préciser Un élément ☆ dénaturé disparu

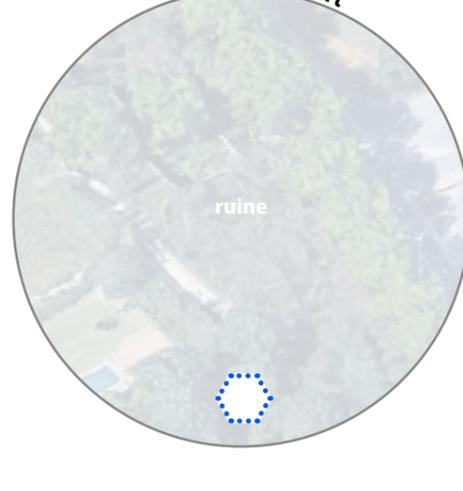
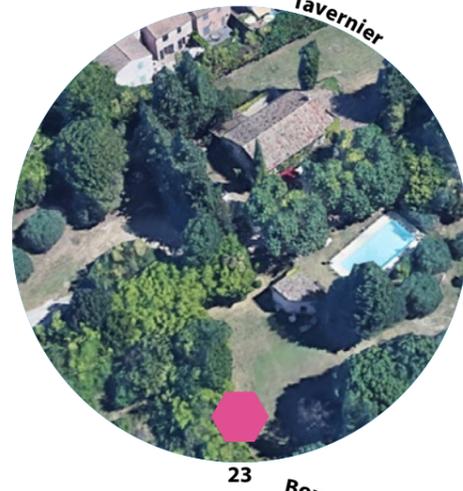
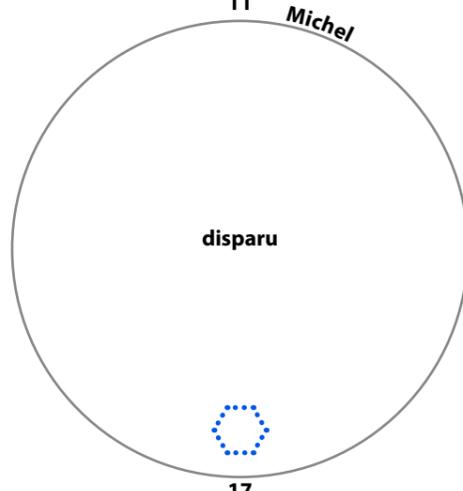
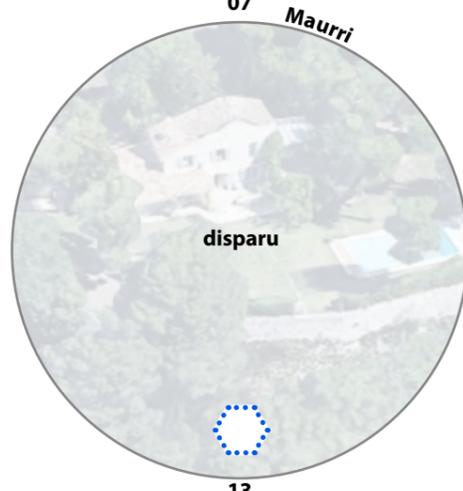
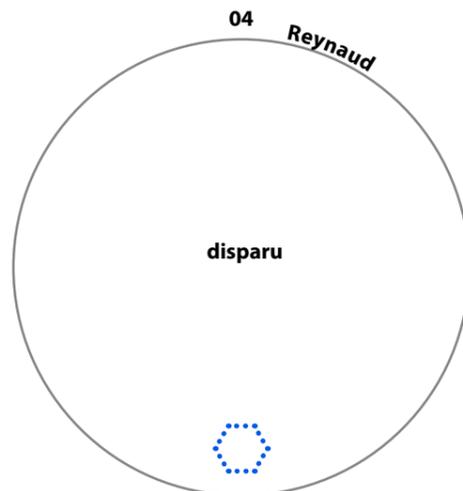
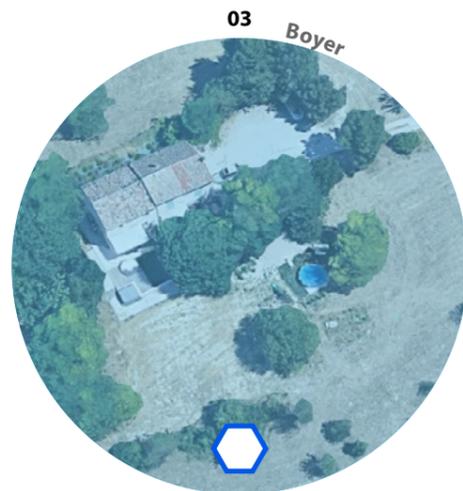
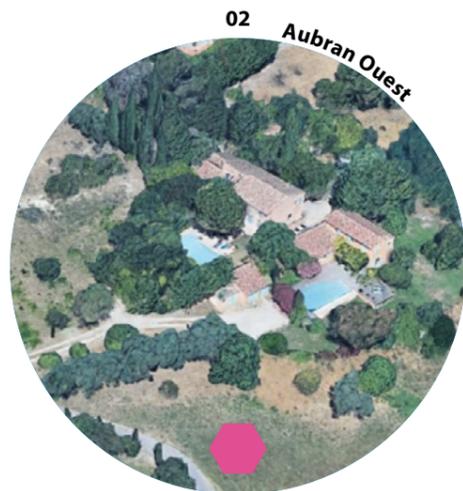
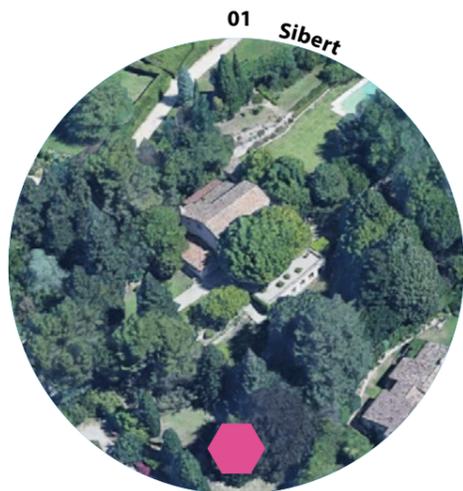


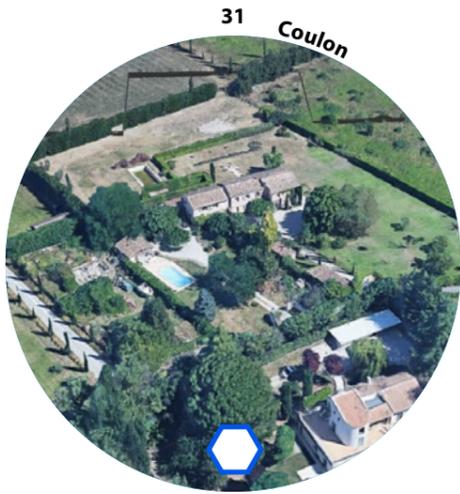
INVENTAIRE TYPE 04B

Architecture civile à caractère rural

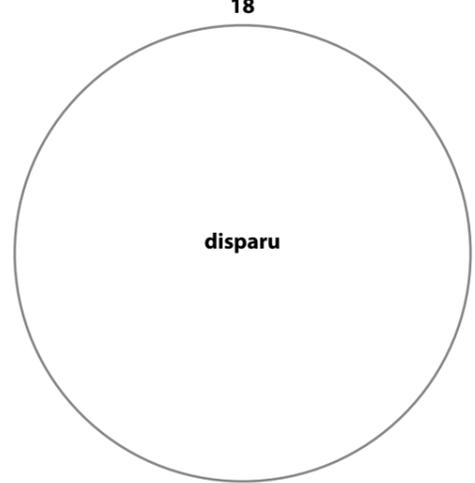
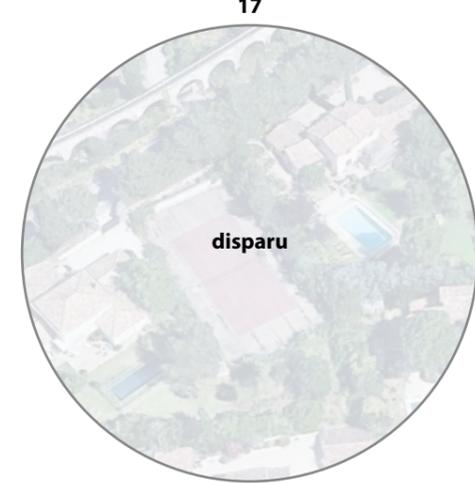
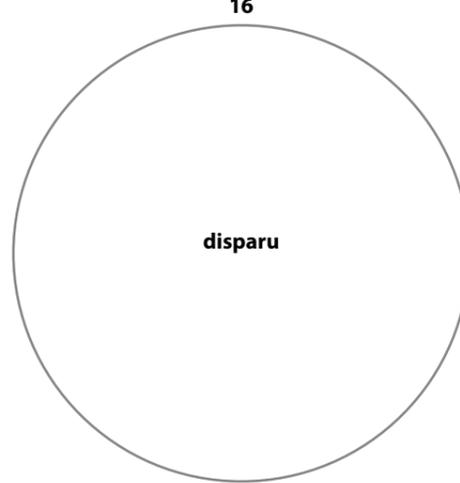
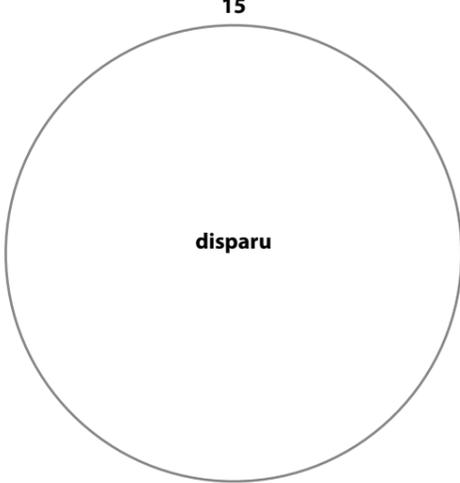
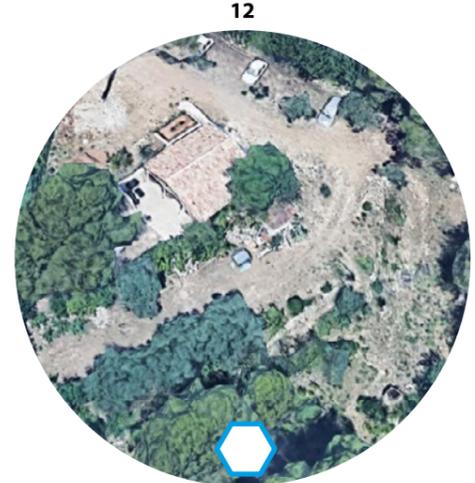
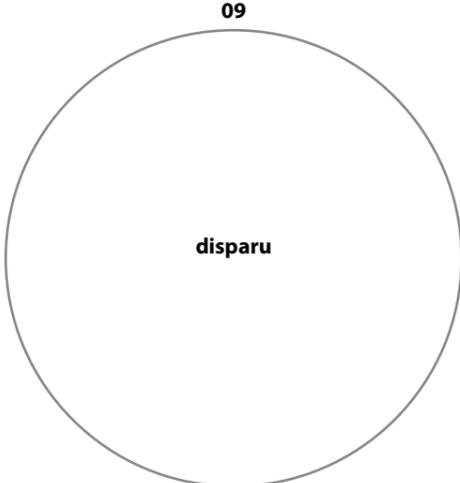
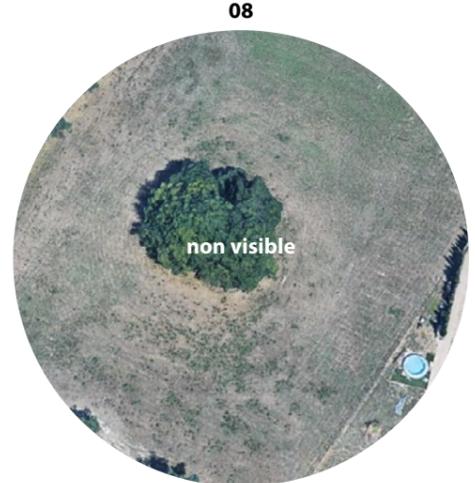
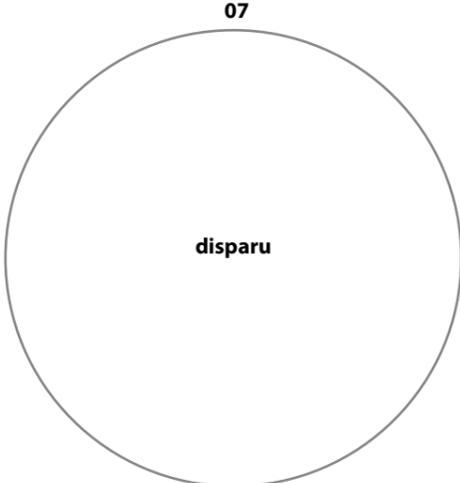
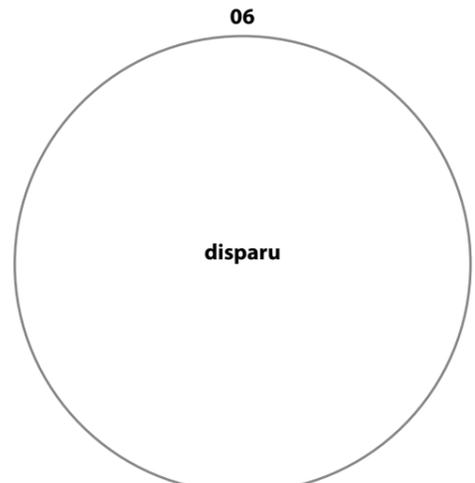
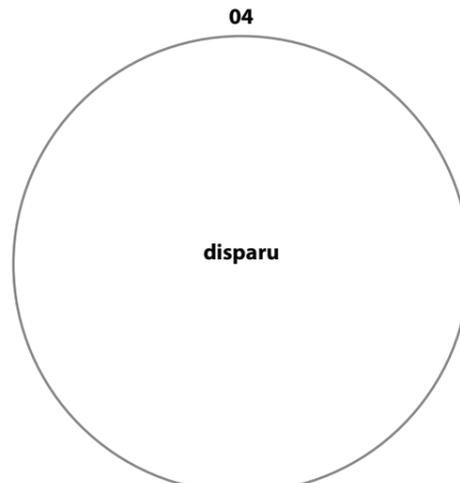
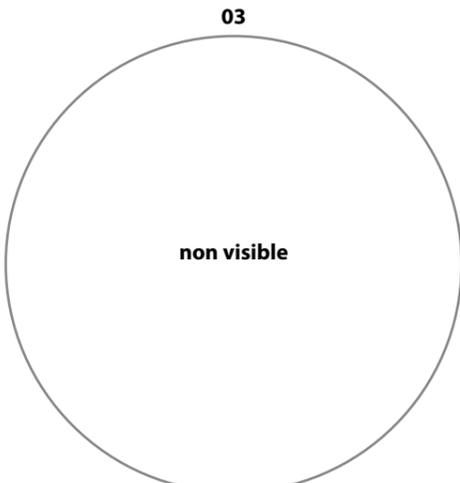
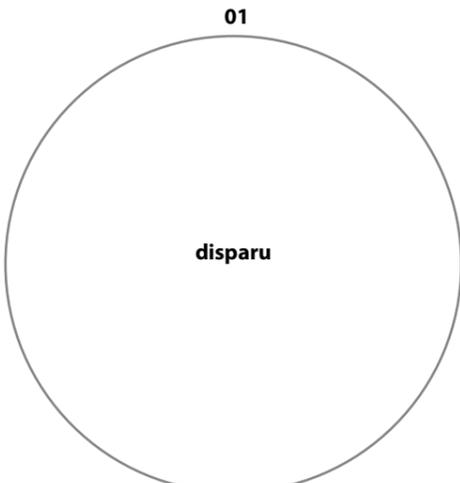
- 1 - Mas 
- 1- Cabanons 
- 1- Cabanons devenus mas 
- 1 - Cabanons isolés 





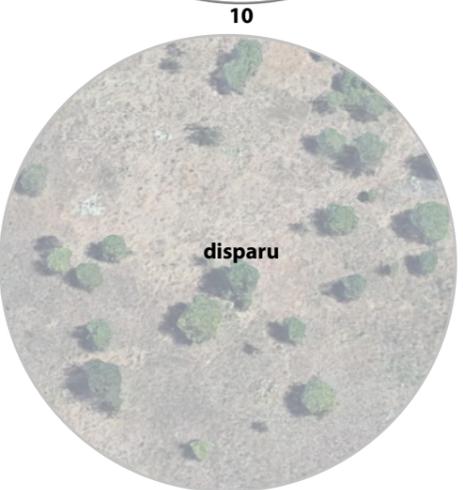
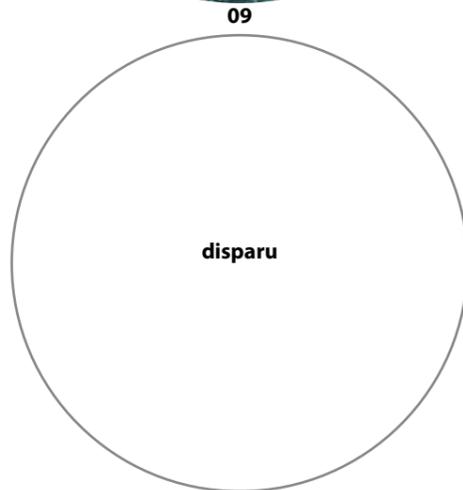
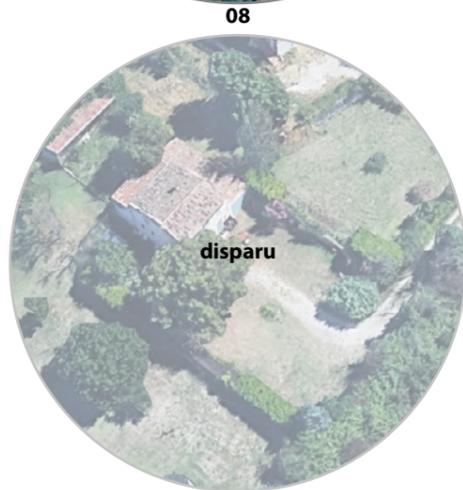
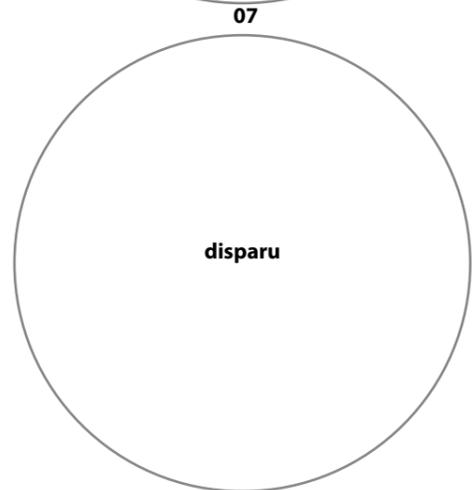
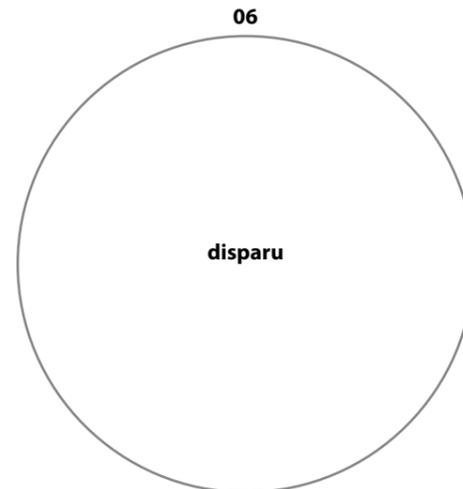
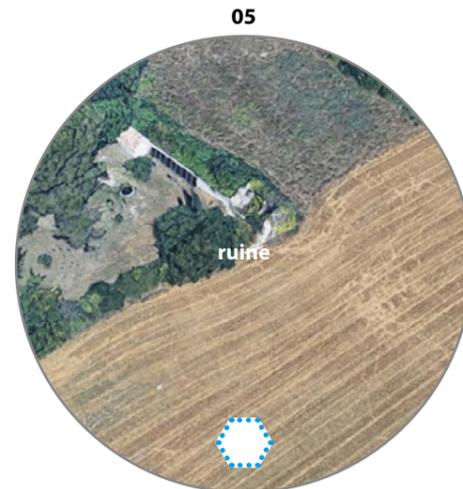
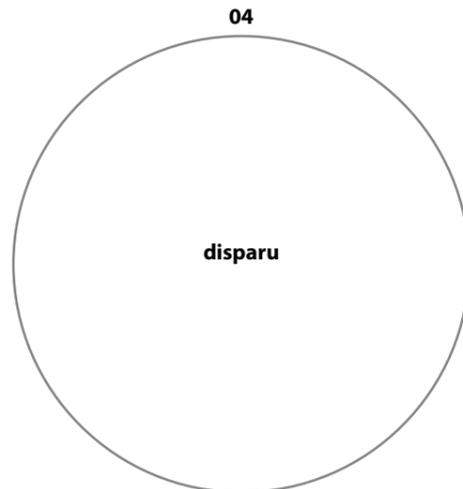
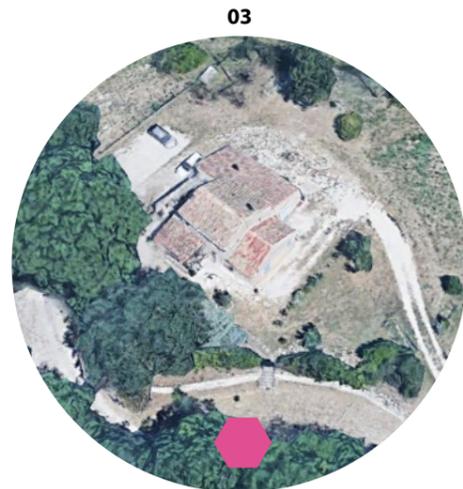
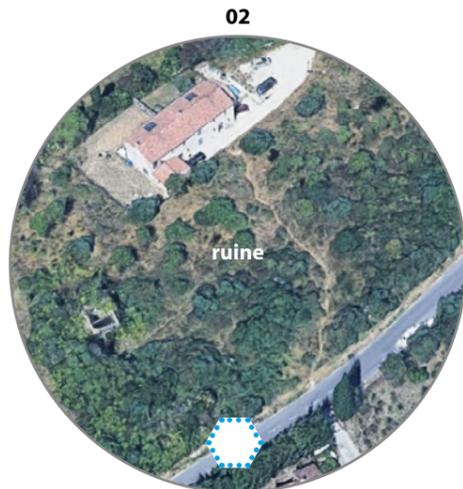
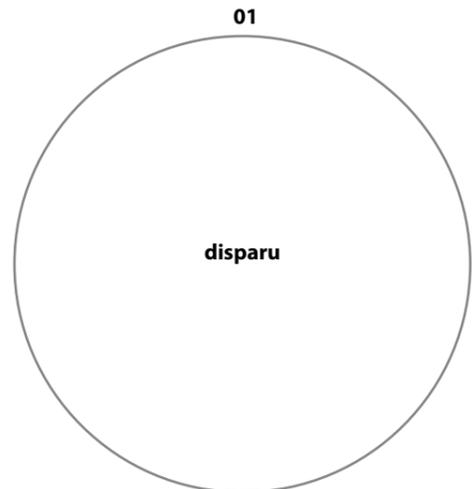


MH **MH** d'intérêt À préciser Un élément dénature disparu



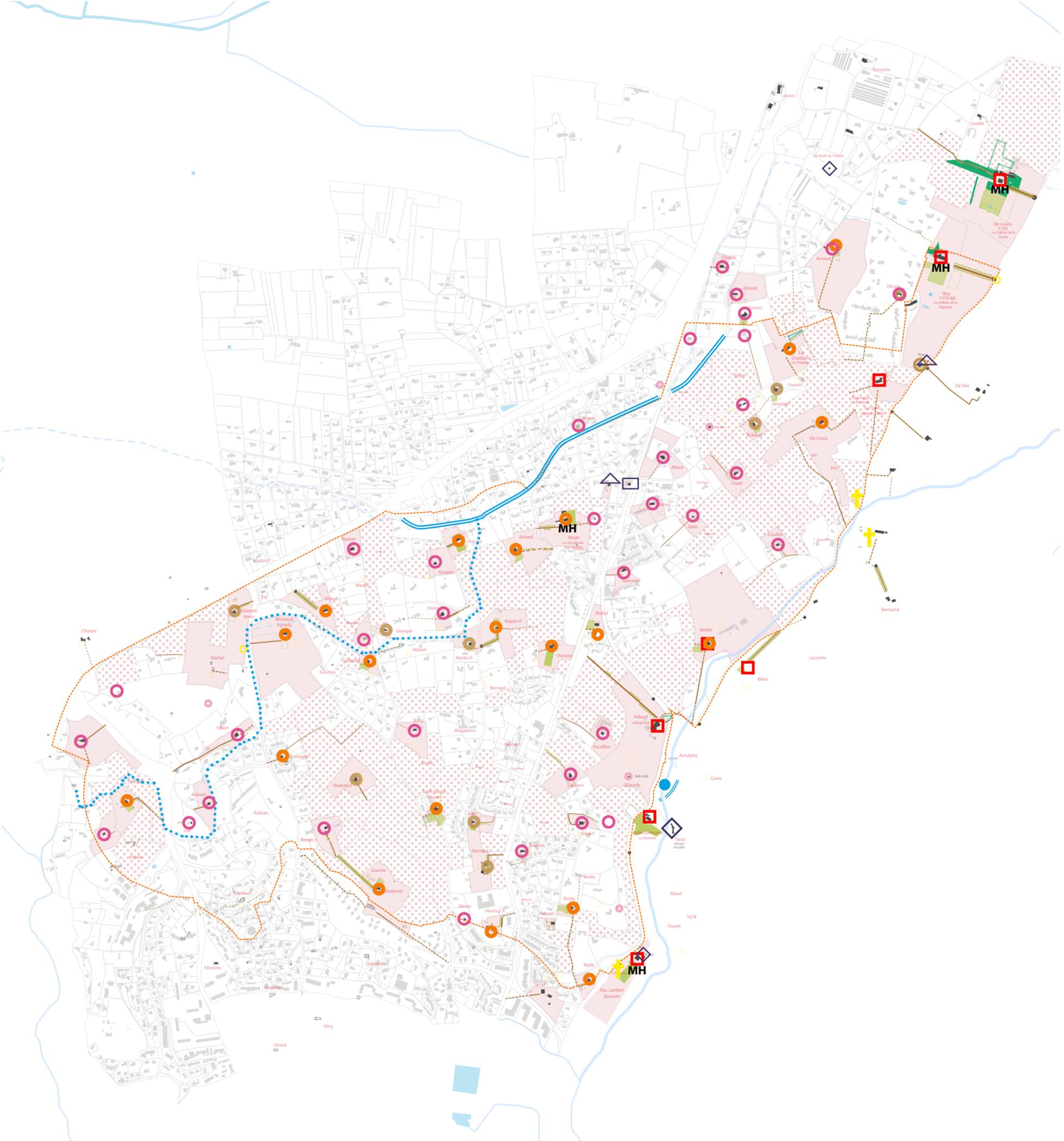
Les cabanons rattachés à un mas

MH **MH** d'intérêt À préciser Un élément dénature disparu



SYNTHÈSE

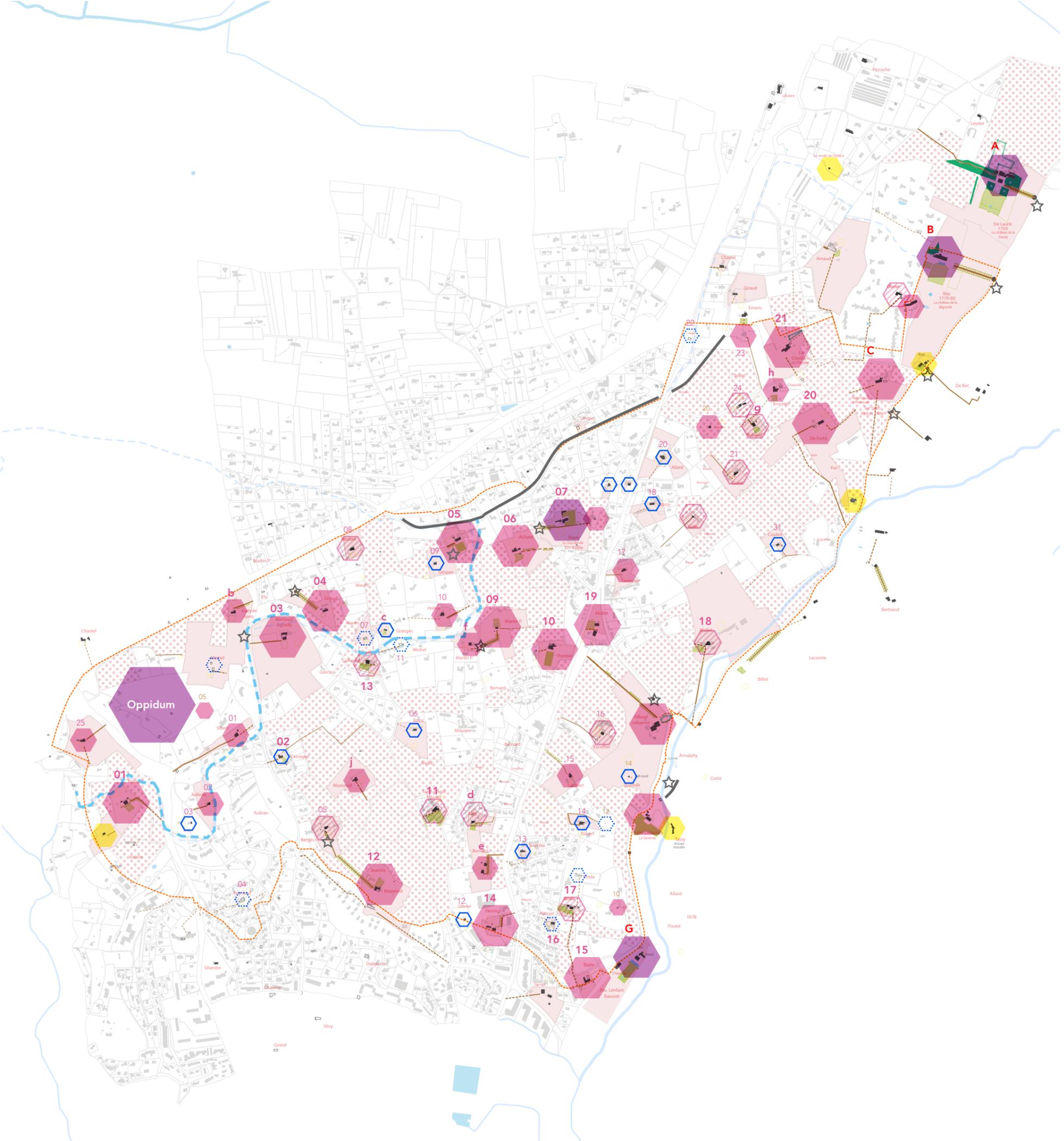
Patrimoine architectural ensemble du corpus



- Patrimoine architecture religieuse et commémorative**
 - ✚ Église et lieu de culte
 - Oratoire
- Patrimoine génie civil et ouvrages hydrauliques**
 - ≡≡≡ Aqueduc
 - Lavoir
 - ⋯ Canal
- Patrimoine d'activités artisanales et industrielles**
 - ◆ Ancien moulin
 - Atelier
 - ▲ Ancien four
- Patrimoine architecture civile à caractère noble et bourgeois**
 - Grandes demeures
 - Bastides
 - Bastidons
- Patrimoine architecture civile à caractère rural**
 - Mas
 - Cabanon
- Patrimoine motif domanial**
 - Parcelle occupé par la maison et les vacants à conserver
 - Espace non bâti attachant à préserver
 - Jardins conservés
 - Jardin disparu
 - Espaces jardinés conservés
 - Allée privée conservée
 - Allée disparue
 - Portail
 - Alignement monospécifique
 - Aire conservée

SYNTHÈSE

Patrimoine architectural évaluation du corpus

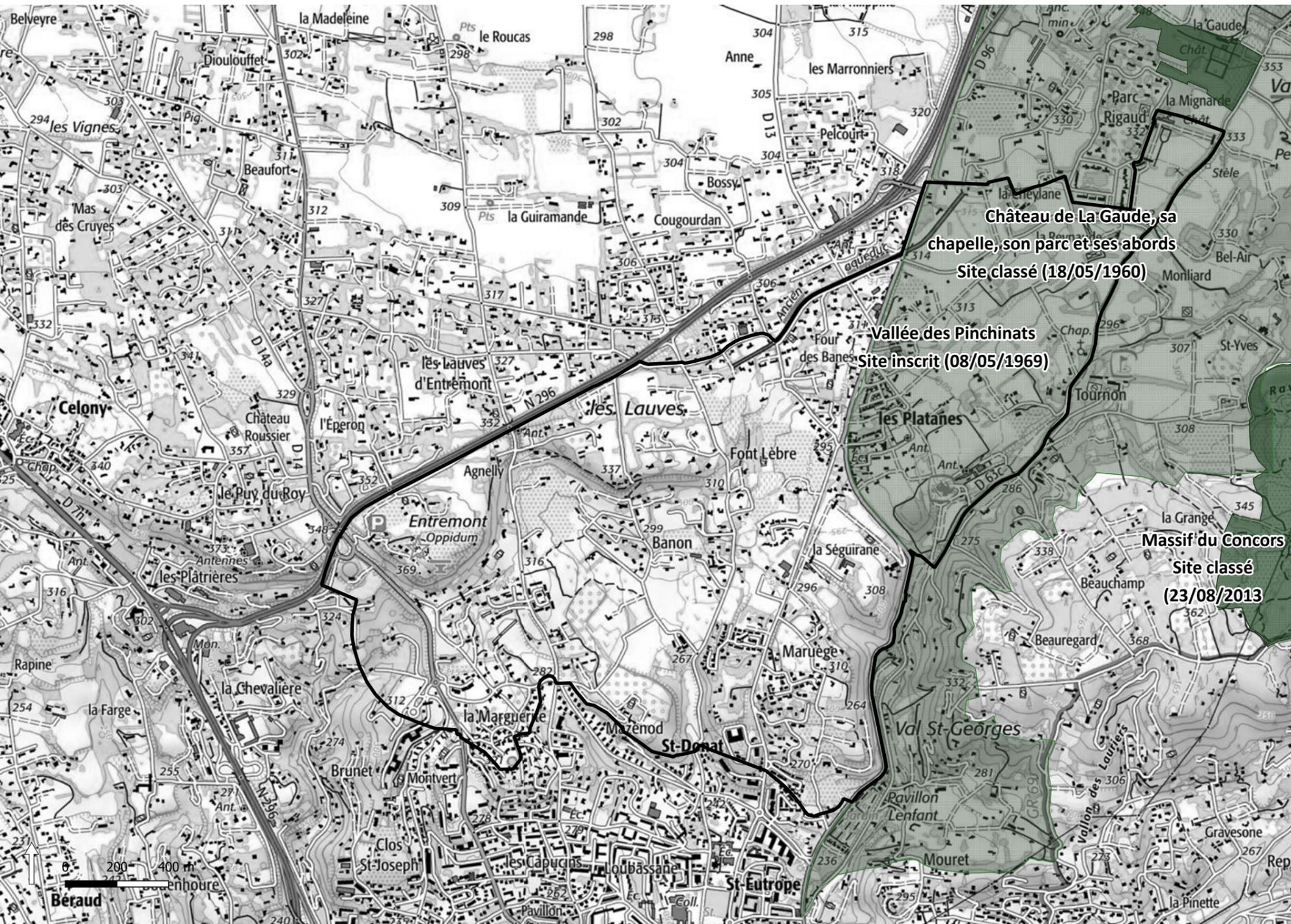


- Immeubles protégés au titre des MH
- Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis à conserver, à restaurer et à mettre en valeur
Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées.
- Bastides ou demeures d'intérêt
- Mas ou cabanons d'intérêt
- évaluation à préciser
- Autres types d'intérêt patrimonial
- Élément extérieur particulier
- Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
- Bâti dénaturé
- Bâti disparu
- Patrimoine motif domanial**
 - Parcellaire occupé par la maison et les vacants à conserver
 - Espace non bâti attenant à préserver
 - Jardins conservés
 - Jardin disparu
 - Espaces jardinés conservés
 - Allée privée conservée
 - Allée disparue
 - Portail
 - Alignement monospécifique
 - Aire conservée

| Patrimoine
paysager

REPÉRAGE INITIAL

Servitudes patrimoniales



Les sites protégés © IGN - géoportail

• Les sites inscrits et classés

Un seul site protégé intersecte le périmètre du SPR : le site inscrit de la vallée des Pinchinats. Deux sites classés sont présents sur ses marges : le château de la Gaude et le massif du Concors.

Le site inscrit de la vallée des Pinchinats

Il est protégé depuis le 8 mai 1969. Le rapport de proposition d'inscription mentionne à l'époque une «vallée verdoyante, château d'eau de la ville d'Aix où figurent de splendides résidences, La Mignarde et La Gaude en particulier». La protection vise à contrer la dynamique d'urbanisation anarchique de ce secteur. Elle constitue à l'époque, avec les protections en vigueur dans le massif de la Sainte Victoire, les outils de protection de la campagne aixoise.

Le site est représentatif du paysage de campagne identitaire du pays d'Aix composé d'une matrice naturelle et agricole (alternant parcelles cultivées, pinèdes et bosquets de chênes verts et blancs) ponctuée de bastides avec leurs parcs et maillée par les structures arborées linéaires des ripisylves et des alignements arborés (routiers ou des bastides). Sur cette structure traditionnelle des paysages s'est greffée une urbanisation diffuse ou en petits lotissements aux abords du hameau des Platanes et côté Aix-en-Provence, au Sud-Est.

Ce site recoupe la partie Nord-Est du SPR au-delà de la RD96 - route de Sisteron. Vers le Sud, le SPR et le site inscrit «se partagent» les rives du ruisseau des Pinchinats, le site couvrant la rive gauche, jusqu'à inclure, en limite Sud, le parc du pavillon Lenfant.

Le site classé du château de la Gaude

Il protège un site emblématique des bastides provençales. Au moment du classement en 1960, les fonctions d'agrément et de production sont préservées et composent un ensemble exceptionnel associant un jardin de propreté autour du labyrinthe de buis taillé, des salles de fraîcheur, des eaux jaillissantes et dormantes, une tèse, une pinède, des terres cultivées.

Ce site jouxte le SPR immédiatement au Nord, mais en est exclu, alors qu'il constitue un motif caractéristique de la «campagne aixoise» que le SPR entend préserver. Inversement le site du parc et du château de la Mignarde (partiellement classé monument historique) est inclus dans le SPR.



Une mosaïque agricole préservée vers le Nord (hors périmètre SPR)



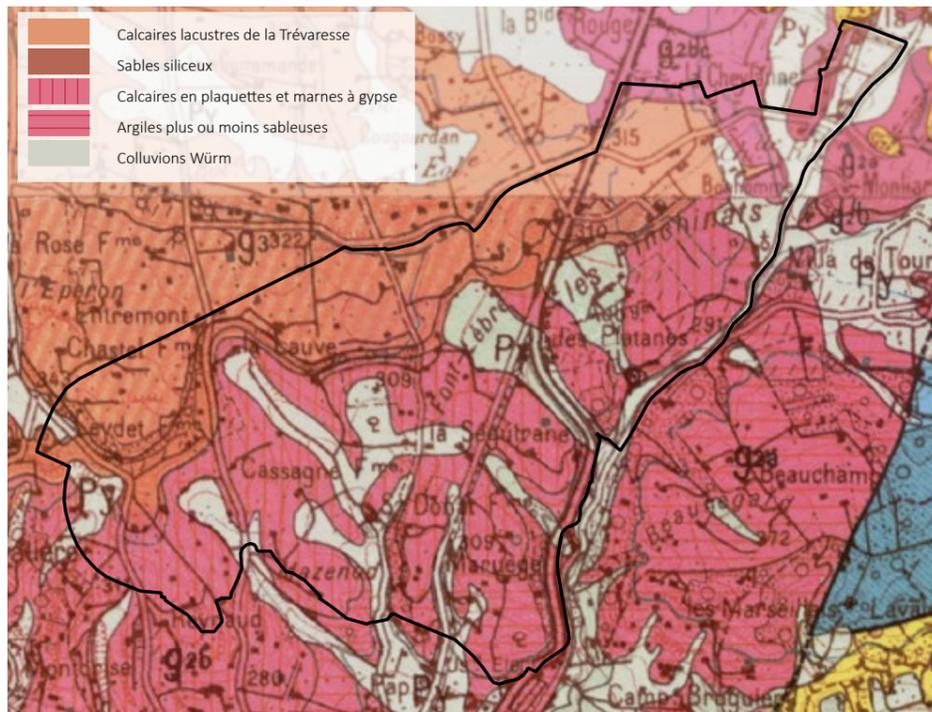
La présence sensible des grands domaines bastidaires le long de la route des Pinchinats (secteur Mignarde)



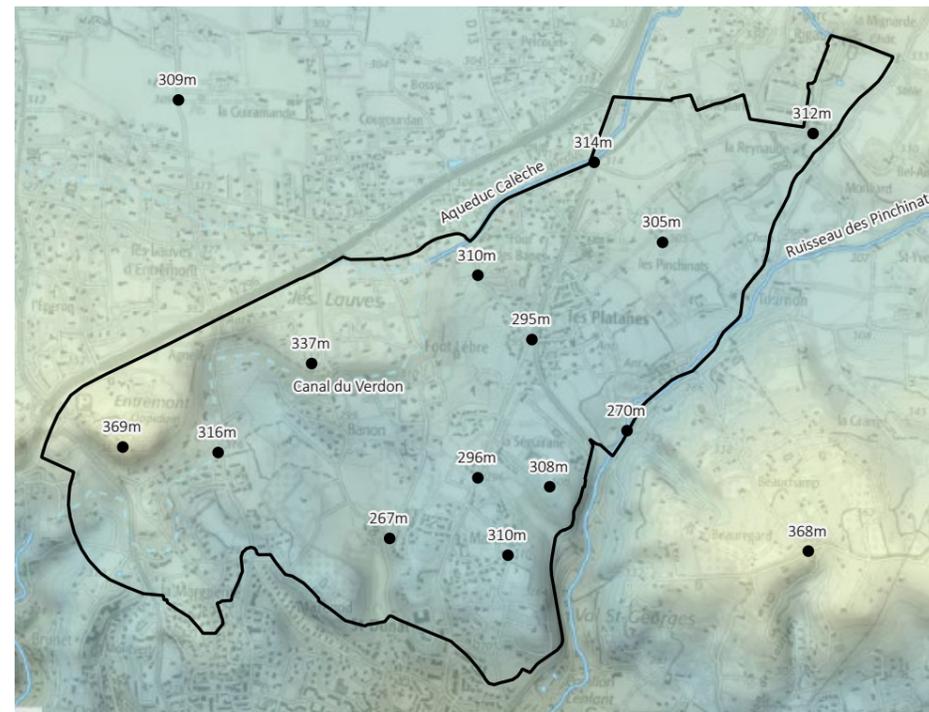
La présence sensible des grands domaines bastidaires et de leurs fermes le long de la route des Pinchinats (secteur Mignarde)

-  SPR- Entremont- Pinchinats
-  Site inscrit
-  Site classé

Les composantes paysagères



Géologie © BRGM-IGN - Géoportail



Relief et hydrographie © BRGM-IGN - Géoportail

Le socle géologique est constitué des calcaires lacustres du plateau de Puyricard à l'Ouest. Ce calcaire tendre a notamment servi à la construction de l'oppidum d'Entremont, la fabrication de ses enduits et de la statuaire. Le plateau couvre une couche de sables siliceux qui affleurent au revers du plateau dans les falaises du secteur de Banon. Cette couche peu résistante a facilement été creusée pour permettre le passage du canal du Verdon. Calcaires, argiles sableuses et colluvions alternent sur le reste du site.

Le relief du site est marqué par la présence du revers Sud du plateau de Puyricard qui se déploie autour de 300 m d'altitude. Celui-ci se réhausse au niveau d'Entremont qui est le point culminant du site avec 369m. Ce point haut du coteau d'Entremont est prolongé vers l'Est par le coteau de Banon (337m) puis s'abaisse jusqu'à rejoindre le niveau du plateau de Puyricard à l'aval de l'aqueduc de Calèche autour de 300m. Tout le secteur situé au Nord-Est du site correspond à l'articulation douce entre le plateau de Puyricard et le vallon des Pinchinats en une zone relativement plane. Ces secteurs sont concernés par des vues panoramiques, notamment vers le signal de la Sainte-Victoire.

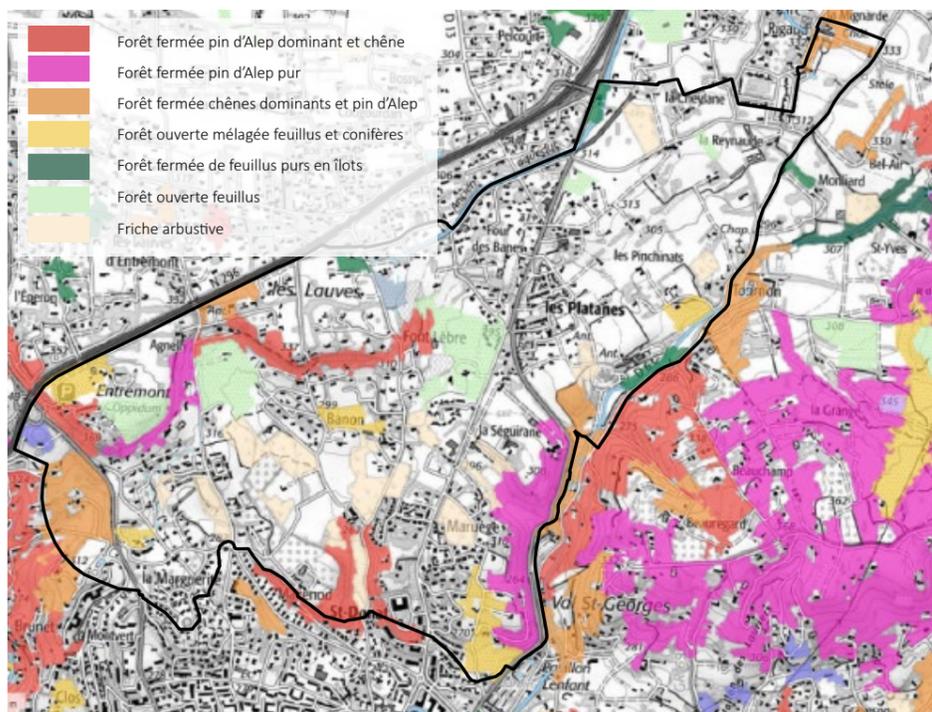
Dans le secteur Sud, le vallon des Pinchinats forme une entaille assez profonde au pied des reliefs Ouest de la Keyrié, silhouette boisée qui répond au coteau d'Entremont. Ailleurs, à l'exception du vallon de Saint-Donat aux coteaux redressés, les reliefs sont mollement vallonnés, avec de nombreux ressauts et dépressions -correspondant à des écoulements temporaires- qui engendrent une certaine animation des paysages. Depuis les hauteurs secondaires, des vues lointaines se déploient (Marguerite, Maruège...), mais ailleurs dans ce secteur, le fonctionnement visuel est plus fermé.

On note la présence atypique d'une branche du canal du Verdon, abandonnée en 1965, qui, avec l'aqueduc de Calèche et les vestiges du canalet creusé (dimension 1x1m environ - souvent interrompu au niveau des propriétés privées) est néanmoins présent dans les paysages : arcades monumentales au Nord et discrets segments de «coulée verte» arborée vers l'Ouest.

La végétation naturelle est composée majoritairement de pins d'Alep, plus ou moins mélangés avec des chênes pubescents ou verts. Quelques formations végétales plus ouvertes sont présentes et correspondent aux zones de friches à différents stades d'évolution (friche arbustive puis forêt ouverte de feuillus).

La présence agricole est discrète. Selon le Registre Parcellaire Graphique de 2021, les oliveraies, même les plus grandes, relèvent du domaine privé d'agrément, de même que les dernières petites vignes. Les quelques parcelles appartenant encore à des exploitations agricoles se situent principalement sur les marges du site, notamment dans le secteur des Pinchinats. Le terroir de l'AOC Coteaux d'Aix se situe à l'extérieur du site vers le Nord.

La répartition des infrastructures et du bâti révèle une large occupation du site héritée de la trame viaire historique rayonnante et du maillage de la campagne par les fermes et bastides (voir diachronies ci-après). Du point de vue des paysages, il est important de noter la moindre densité du tissu résidentiel dans le périmètre du SPR par rapport aux autres secteurs proches ainsi que le puissant rôle «frontière» de la RN296. Les images résidentielles dérivées des motifs bastidaires (pastiches et réinterprétations, mais également transformation de domaines historiques) composent une trame bâtie hybride et souvent confuse.



Trame végétale naturelle © BRGM-IGN - Géoportail



Parcellaire agricole (2021) © BRGM-IGN - Géoportail

LE GRAND PAYSAGE

Les composantes paysagères



Les arcades de l'aqueduc de Calèche révélées par le socle régulier du plateau agricole ouvert



Une exploitation agricole maraîchère dans le secteur des Pinchinats - la Reynaude



Le vallon encaissé des Pinchinats dans un environnement boisé et frais



Une friche agricole dans le secteur de Mazonod - Saint-Donat laissant encore deviner la trame originelle d'une amanderaie abandonnée



Vue dominante vers le coteau boisé de Banon et au-delà la Sainte Victoire, depuis le chemin des Lauves, au Nord du Site



Un motif bastidaire dévoyé, la demeure ancienne cernée par des motifs résidentiels banalisants

Les structures et unités paysagères d'après le PLU d'Aix-en-Provence

L'étude paysagère du PLU de la ville d'Aix-en-Provence définit les grandes structures qui permettent de comprendre l'agencement des paysages aixois. Dans le périmètre du SPR, sont déterminants pour comprendre l'organisation des paysages :

- le plateau de Puyricard (au Nord) ;
- la barre boisée de Célony (cuesta soclant le massif de la Trévassesse et délimitant le plateau de Puyricard vers le Sud) ;
- le piémont agricole des Pinchinats ;
- l'avancée occidentale du massif du Concors - Sainte-Victoire avec le relief de la Keyrié ;
- les coteaux urbanisés qualifiés de «ville à la campagne» ;
- la tâche urbaine des Platanes.

Cela aboutit au découpage en unités paysagères suivant qui désigne clairement le SPR comme un secteur de transition, à la charnière entre quatre entités :

1-D- L'ubac de la barre de Célony : la campagne habitée

«Le plateau s'exhausse régulièrement et s'accroît en partie Sud jusqu'à son rebord. Son exposition générale vers le Nord en fait une sorte d'ubac où l'agriculture traditionnelle, marquée par un parcellaire de petite à moyenne taille et un réseau de haies important, est largement concurrencée par l'habitat pavillonnaire.» - extrait du PLU d'Aix-en-Provence.

2-B- L'Adret de la Barre de Célony

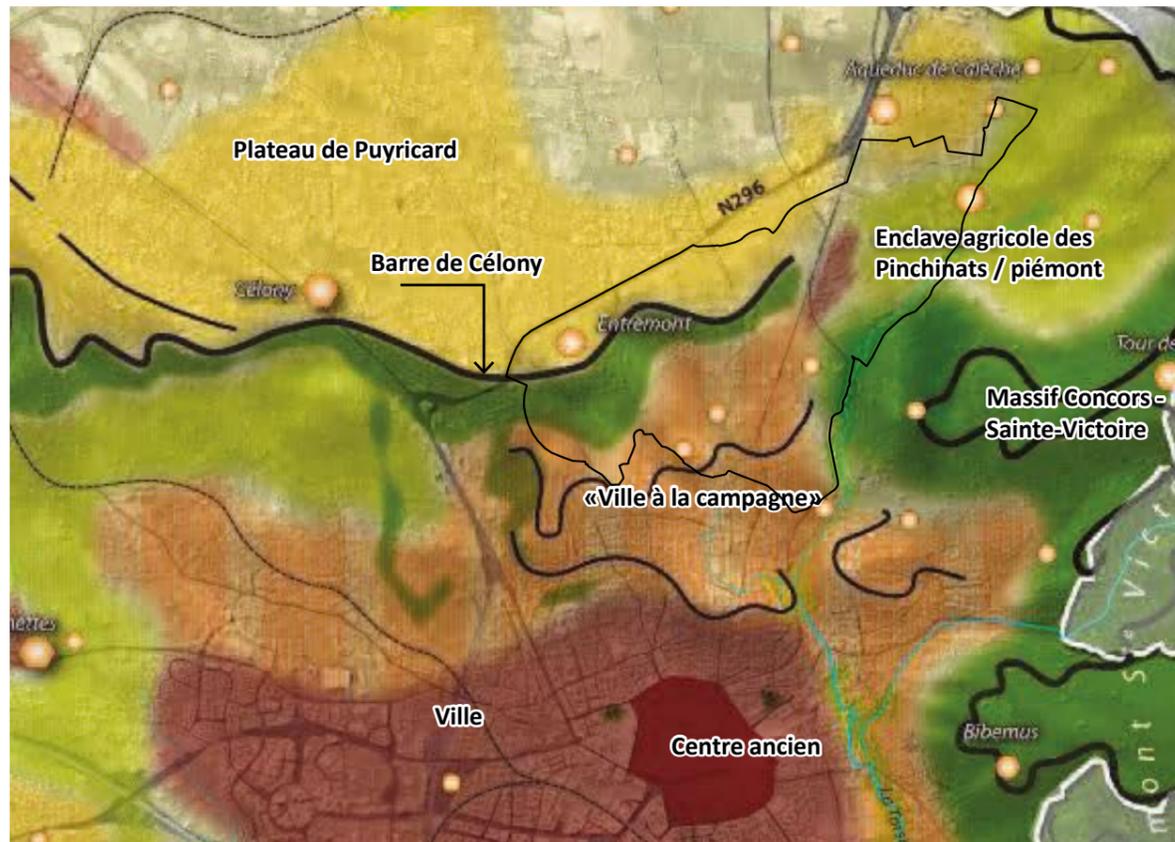
«C'est la limite visuelle Nord du bassin aixois, marqué en ligne de crête par des boisements marquant la rupture de pente et structurant la transition avec le plateau de Puyricard. Au dessous, les pentes bien exposées à l'abri du Mistral ont été un lieu privilégié pour le développement d'une urbanisation diffuse, la plupart du temps sous forme d'habitat individuel. Le maintien d'une partie de la trame agricole et naturelle originelle a permis de conserver une ambiance de campagne relativement préservée.» - extrait du PLU d'Aix-en-Provence.

2-A- La cuvette aixoise

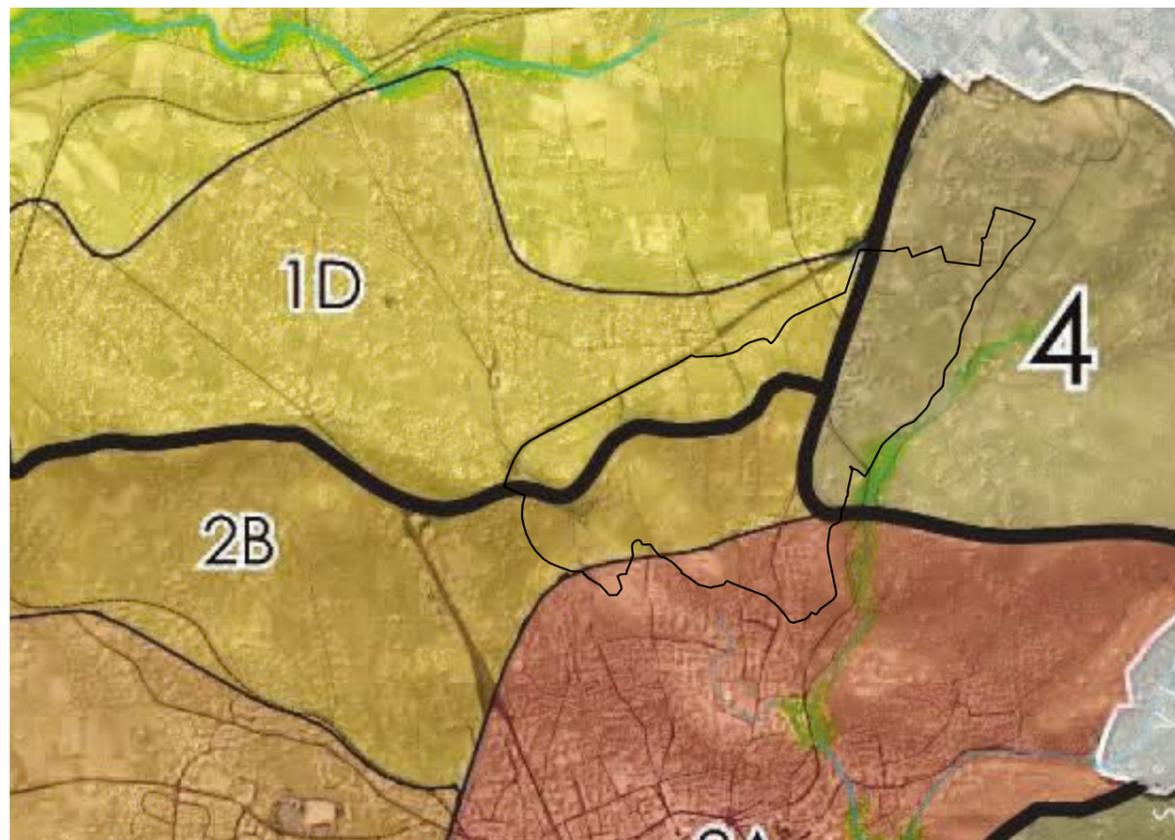
«Implantée sur un adret dominant l'Arc, le centre ancien marque sa présence par sa compacité, son homogénéité de toits rouges et les clochers qui les dominent (Cathédrale, Saint Jean de Malte...). La Ville, par ses différentes extensions, occupe aujourd'hui une grande partie de cette cuvette bordée au Sud par l'Arc, à l'Ouest par l'autoroute A51 et au Nord par les contreforts de la Barre de Célony.» - extrait du PLU d'Aix-en-Provence.

4- Le vallon des Pinchinats

«Le rebord du plateau de Puyricard se creuse à l'Est au contact du massif de la Sainte-Victoire en une succession de vallons et de petits bassins. Quartiers résidentiels d'Aix-en-Provence dès le XII^{ème} siècle, les vallons des Pinchinats et de Repentance composent un paysage remarquable. Les limites visuelles sont relativement claires à l'Est et au Sud avec les contreforts boisés du massif du Concors (la Keyrié), elles peuvent être bornées à l'Ouest par la Route des Alpes et au Nord par une série de petites lignes de crêtes qui suivent plus ou moins la limite communale entre Aix-en-Provence et Venelles. En continuité du plateau de Puyricard, ce secteur se différencie par sa topographie marquée par une série de vallons humides qui cloisonnent des micro paysages d'une grande qualité. Dans cette topographie mouvementée alternent ripisylves de fond de vallons, terroirs cultivés et pentes boisées des collines. Situé aux portes de la ville, ce territoire a été un lieu privilégié pour l'implantation de bastides remarquables comme la Mignarde ou la Gaude. Relativement protégé du mitage résidentiel, les quelques opérations d'urbanisme du passé (Fontaines des Tuiles, Parc Rigaud...) ont peu affecté la qualité de l'ensemble.» - extrait du PLU d'Aix-en-Provence.



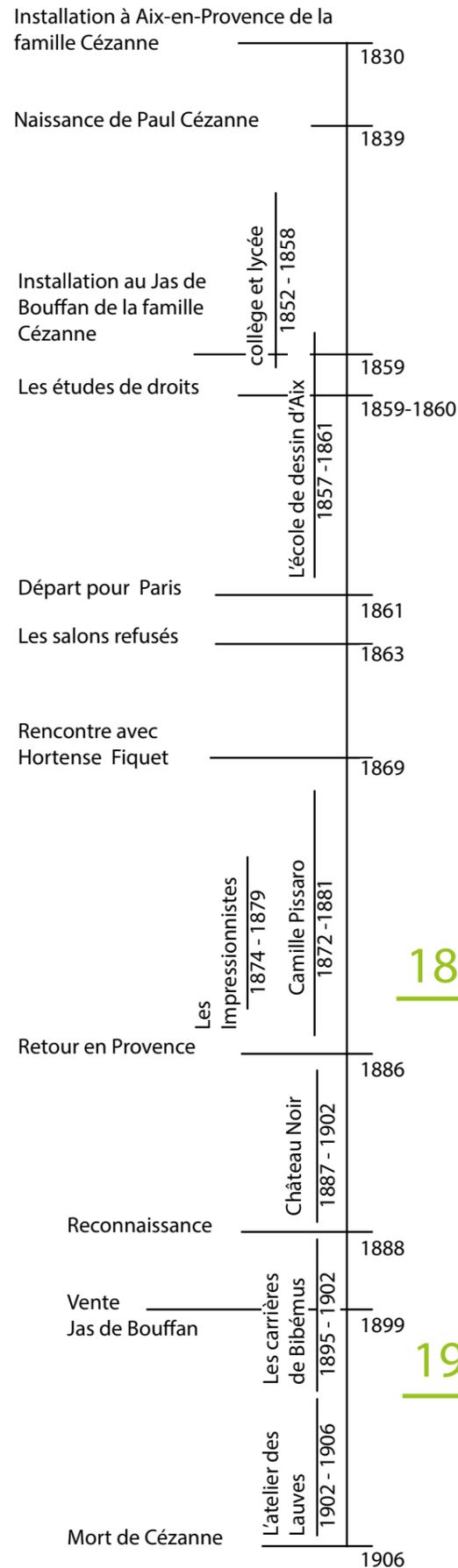
Extrait de la carte des structures paysagères du PLU d'Aix-en-Provence



Extrait de la carte des unités paysagères du PLU d'Aix-en-Provence

DÉFINITION DU TYPE 01

Patrimoine culturel cézannien



Sources : *La Montagne Sainte-Victoire au grand pin (vue du Turet), vers 1887, huile sur toile, 66x90cm (Courtauld Institute of Art Gallery, Londres).*



Paul Cézanne, *Aqueduc du canal de Verdon au Nord d'Aix, 1883, huile sur toile.*

Grand paysage

Habitat diffus

Cabanon

Culture

Mas

Boisement



Paul Cézanne, *Mont Sainte-Victoire, 1902-04, huile sur toile.*

Construction de l'atelier sur la colline des Lauves, d'où il peindra sa dernière série sur la montagne Sainte-Victoire



Point de vue actuel depuis le terrain des peintres.

La représentation de la campagne aixoise fin XIXe

Paul Cézanne (1839-1906) est un peintre impressionniste qui a fait de la Provence et des environs d'Aix sa source d'inspiration favorite. Homme de son temps et grand marcheur, il sillonne les environs d'Aix-en-Provence à pieds. En 1883, il saisit le nouvel aqueduc Calèche dans son environnement, sans doute depuis la colline Keyrié. À la manière de Poussin, il s'inscrit dans la tradition du paysage classique, représentant un paysage ordonnancé, harmonieux, dans une conception "à la fois humaniste et cosmologique de la nature" (L.Lempereur, *GeoArt, Le Monde Juin-Août 2023*). Cézanne, au sommet de son Art dans ces dernières toiles, échantillonna chaque ton, variation de l'harmonie de la campagne aixoise.

En 1901, il achète un terrain sur la colline des Lauves pour y établir son atelier, à deux pas du canal du Verdon. L'atelier est situé le long du Chemin des Lauves, aujourd'hui l'Avenue Paul Cézanne. L'artiste y a travaillé jusqu'à sa mort en 1906, en créant ses derniers chefs-d'œuvre y compris les tableaux du Mont Sainte-Victoire (bien que d'habitude il peignait ceux-ci en plein air). Ce "testament" pictural regroupe 11 huiles et plusieurs aquarelles du profil de ce mont spectaculaire.

Quand l'atelier fut construit, le Mont Sainte-Victoire y était visible. De nos jours des arbres et des constructions ont bloqué la vue. Toutefois, Cézanne a préféré la vue du mont depuis un site, à un kilomètre au nord de l'atelier. La ville a créé un espace public, le "Terrain des Peintres", composé autour d'une placette : dix panneaux des copies de tableaux du Mont Sainte-Victoire que Cézanne y a peints. La vue de la montagne depuis ce site est spectaculaire.

Les motifs anthropiques

Habitat diffus, hameau, mas et cabanons

Les œuvres de Cézanne représentent les composantes bâties de la Provence aixoise : habitat diffus en plaine, bastides, hameaux.

Les constructions sont rarement le sujet de la composition mais elles permettent de mettre en valeur la grandiosité des éléments de paysage dans l'opposition culture-nature et dans les rapports d'échelle.

Les œuvres même les moins réalistes, apportent une connaissance sur ce territoire. Ainsi le découpage en parcelles cultivées, ponctuées de cabanons et de mas est parfaitement lisible dans les paysages cézanniens, tout comme les infrastructures (aqueduc, chemin) qui les desservent. Elles témoignent ainsi de l'évolution de la campagne provençale au XIXème siècle-début XXème siècle avec le développement du maraîchage et l'accès à la propriété privée.

Les motifs architecturaux

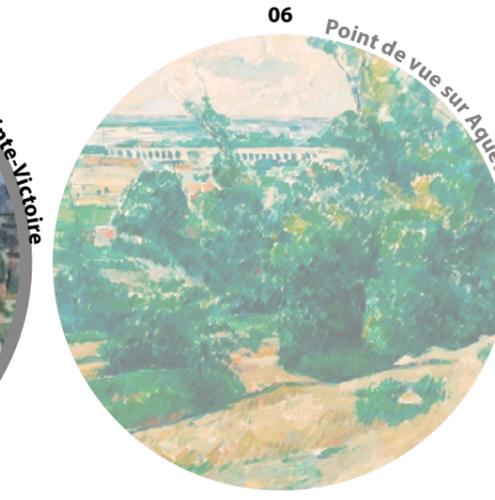
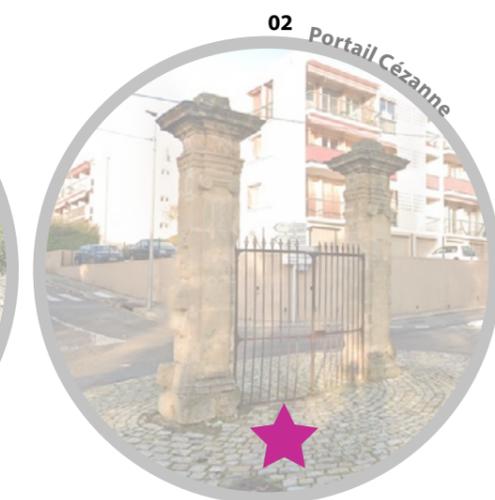
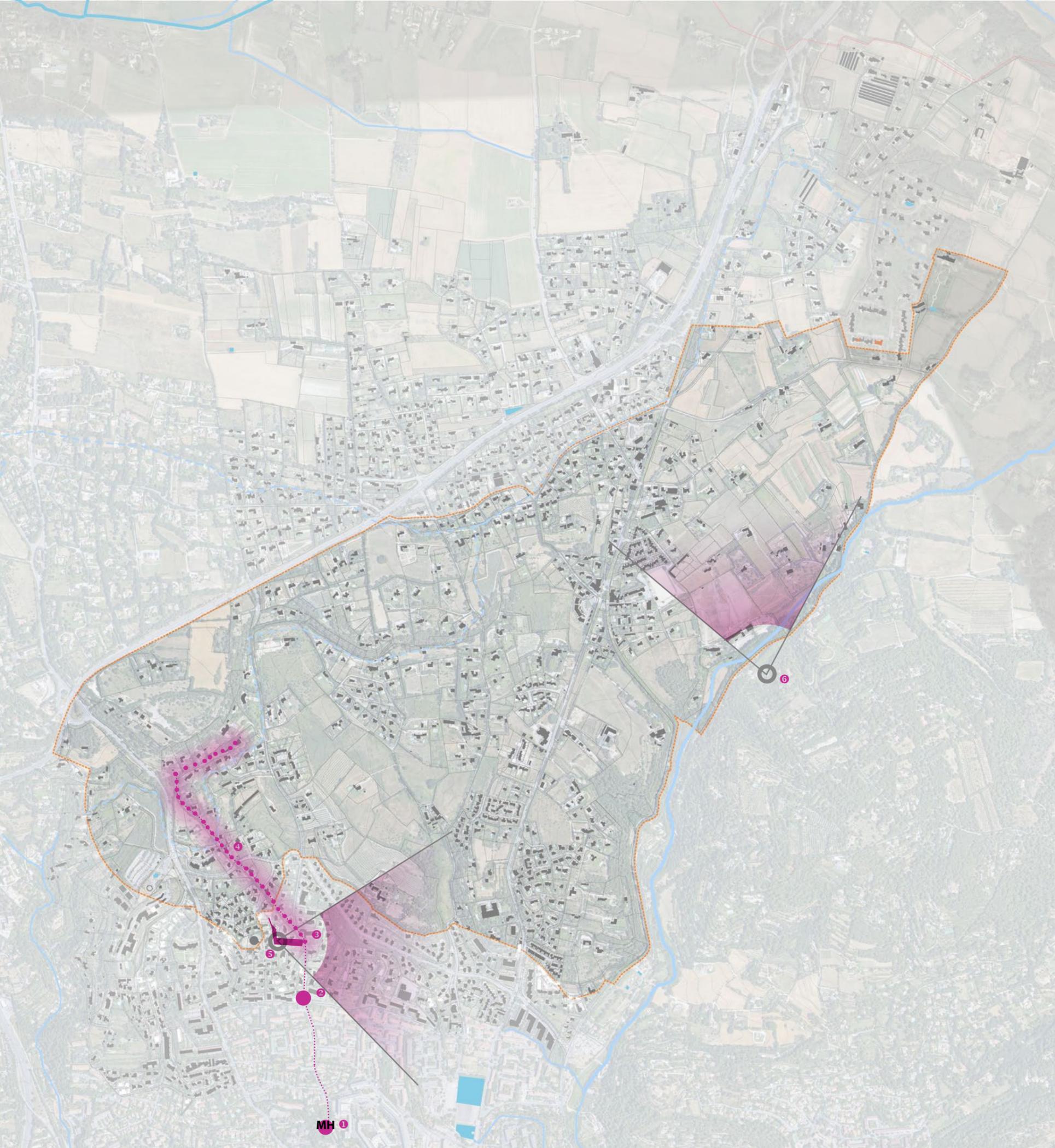
La Bastide, le château, la villégiature

Néanmoins, les composantes architecturales de ces grands domaines sont bien représentées : bassin, allées d'arbres, terrasses. Concernant le bâti on notera comme principales récurrences : l'horizontalité et la simplicité des formes, la couleur des corps bâtis qui est celle de la terre et le rouge des toitures, en fort contraste avec le ciel.

INVENTAIRE TYPE 01

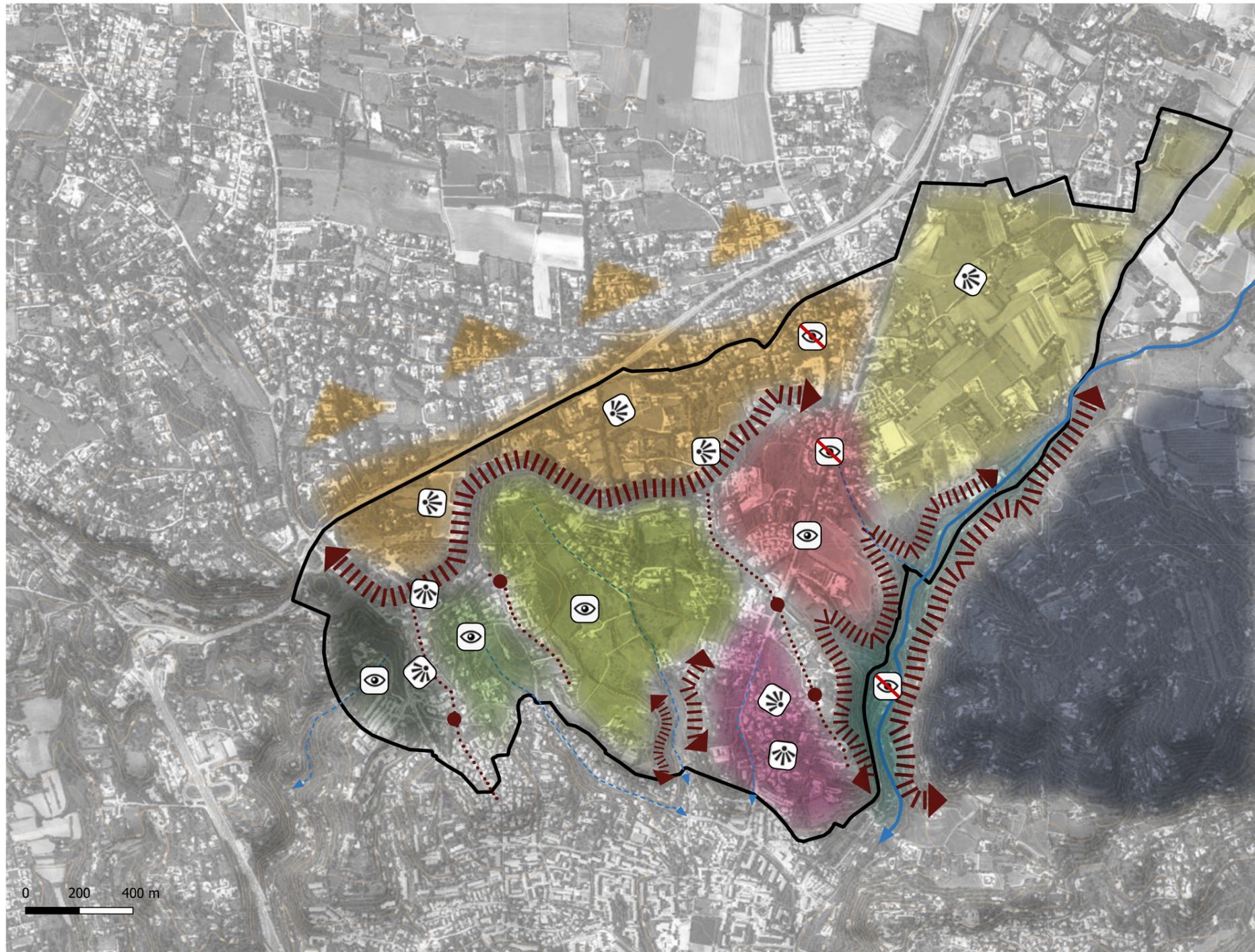
Patrimoine paysager culturel cézannien

- Les points de vue de la peinture de Cézanne
- Le chemins de la Marguerite
- L'atelier de Cézanne
- Le portail d'un domaine disparu



DÉFINITION DU TYPE 02

Patrimoine Grand paysage



Les grandes entités morphologiques fond © IGN - géoportail

SPR- Entremont- Pinchinats



Le socle géographie

La morphologie et les constantes du fonctionnement visuel

Les deux grands éléments structurants du secteur sont :

- le coteau d'Entremont - Banon - Saint-Donat qui appartient à la grande barre de Célon. Le caractère redressé et boisé de cette cuesta offre l'une des lignes de force les plus prégnantes des paysages de l'immédiate périphérie aixoise.

> Les espaces situés au Nord de ce relief appartiennent au plateau des Pinchinats, un espace à dominante agricole plus au Nord. Pourtant, en raison du caractère fermé des paysages résidentiels arborés du Sud du plateau, les vues dominantes sont rares ;

- le vallon encaissé des Pinchinats. Adossé, dans sa partie Sud, au relief de la Keyrié, le vallon s'encaisse dans des coteaux abrupts et boisés qui constituent une limite naturelle forte pour le site et un espace visuellement refermé. Au-delà vers l'Est, le relief boisé (Keyrié) constitue un espace complètement distinct des paysages du SPR dont on devine la continuité avec les espaces sauvages du Concors et de la Sainte-Victoire.

> Dans sa partie Nord, le ruisseau affleure dans un relief aux formes souples et aplanies et où le fonctionnement visuel est ouvert.

Entre ces deux composantes majeures, des éléments secondaires définissent de petits sous-ensembles dont les caractéristiques de fonctionnement visuel les distinguent :

- le vallon de Brunet. Boisé, en contrebas immédiat du coteau d'Entremont, il constitue une entité à part, peu accessible, valant surtout pour le premier plan qu'il constitue pour les vues depuis le chemin de la Marguerite et Entremont ;

- la cuvette de Marguerite - Mazenod. Cette petite entité en creux se caractérise par son fonctionnement visuel refermé à l'échelle du bassin et plus ouvert depuis les hauts de coteaux. Elle a été largement gagnée par l'urbanisation ; les parcelles non bâties sont essentiellement des friches. Pourtant le rôle paysager de seuil de ville est prépondérant et la qualité de cet espace est sensible à ce titre ;

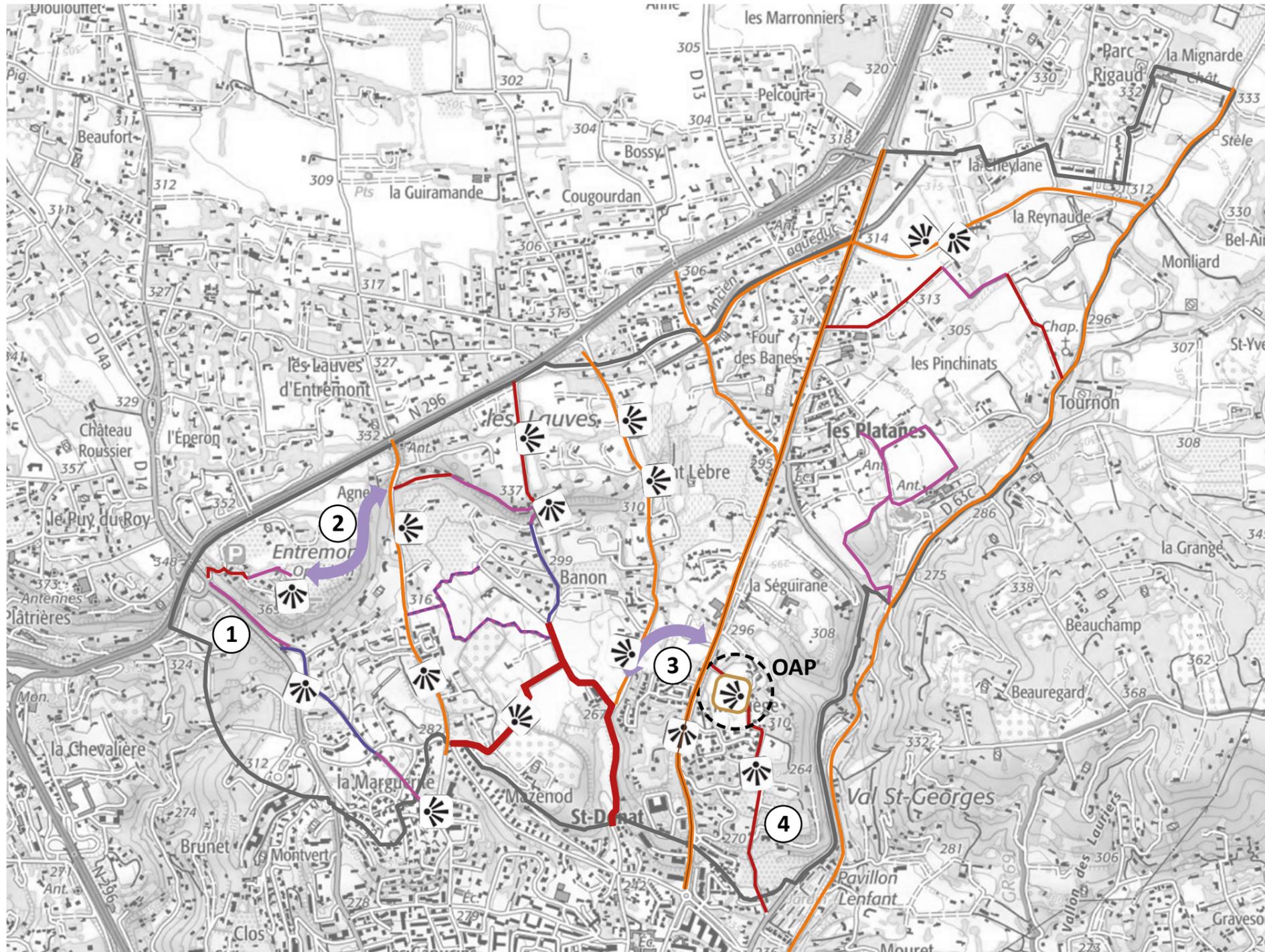
- la cuvette de Mazenod - Saint-Donat. Cette entité forme un bassin visuel dominé par les hauts de coteaux très visibles (d'où la sensibilité de l'urbanisation de ces coteaux) : Banon, Lauves, Saint-Donat ;

- la colline de Maruège. Cette butte constitue à la fois un repère visuel et un site localement panoramique (vers la ville et les reliefs du Sud-Est). Néanmoins en raison de la fermeture des premiers plans (friche, urbanisation), les vues dominantes sont rares et de plus en plus étroites ;

- la zone intermédiaire des Platanes. Le relief sans être très marqué présente des orientations diverses, qui, ajoutées au caractère urbanisé du secteur, limitent les vues lointaines.

INVENTAIRE TYPE 02

Passage ou liaison piétonne à maintenir ou à créer



- Chemin piéton
- Chemin piéton - accès privé
- Voie carrossable privée (propice à la promenade)
- Voie carrossable (empruntée / propice à la promenade)
- Chemin - séquence paysagère qualitative - circulations modes doux à améliorer
- Continuité piétonne - voie verte qualitative à créer / conforter le long d'un axe passant

- 1 La liaison chemin de la Maguerite - Entremont est à qualifier (intégration par rapport à l'avenue F. Benoit).
- 2 La liaison Entremont - ancien canal - chemin de Banon est en partie à créer.
- 3 La liaison chemin de Saint Donat - Ancienne route des Alpes est à créer.
- 4 La liaison ancienne route des Alpes - belvédère de Maruège- route de Sisteron est à préserver dans ses qualités champêtres.

La trame de chemins existants est à améliorer dans son confort d'usage pour les modes doux (accessibilité, sens uniques, voie verte... ?).



Mazénod : un chemin emprunté pour la promenade



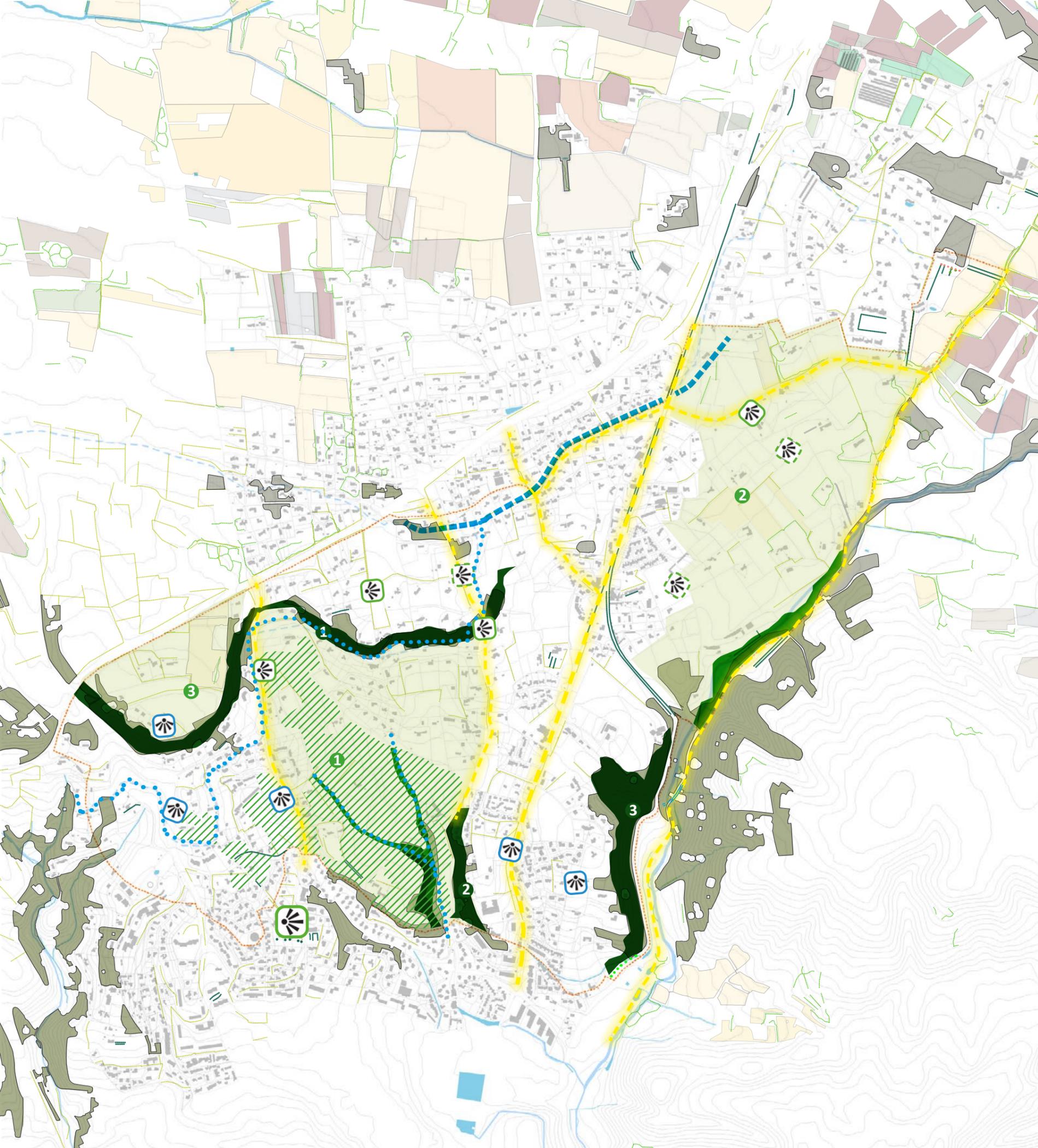
Pinchinats : un itinéraire de grande qualité dangereux pour les piétons



Chemin des Platanes : un itinéraire à sens unique, une séquence paysagère remarquable avec ses grands chènes

INVENTAIRE DU TYPE 02

Patrimoine Grand paysage



Séquence naturelle (front rocheux, falaise, etc.)

- 1** Coteaux boisés d'Entremont et de Banon
- 2** Coteaux boisés de Saint-Donat
- 3** Coteaux boisés et agricoles des Pinchinats

Espace libre à dominante végétale

- 1** Ancien secteur cœur de Saint-Donat
- 2** Ancien secteur cœur des Pinchinats
- 3** Écrin de l'oppidum d'Entremont

Cours d'eau ou étendue aquatique

- Ruisseau des Pinchinats
- Aqueduc de Calèche
- Fossés et cours d'eau intermittents du secteur Banon - Saint-Donat
- Corridor naturel et agricole de Mazenod - Banon - Saint Donat
- Chemin - séquence paysagère qualitative

Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur

- Vue panoramique vers la ville et/ou Gardanne / l'Etoile
- Vue panoramique vers la Montagne Sainte Victoire / la Keyrié

Inventaire initial patrimoine paysager PLU

- EBC
- EVP
- Alignement d'arbres
- Haies
- Arbre remarquable
- Cours d'eau ou fossé

INVENTAIRE TYPE 03

Patrimoine paysager de la campagne aixoise



Patrimoine environnement des bastides

- Parcelle occupé par la maison et les vacants
- Espace non bâti attenant

Parc ou jardin de pleine terre

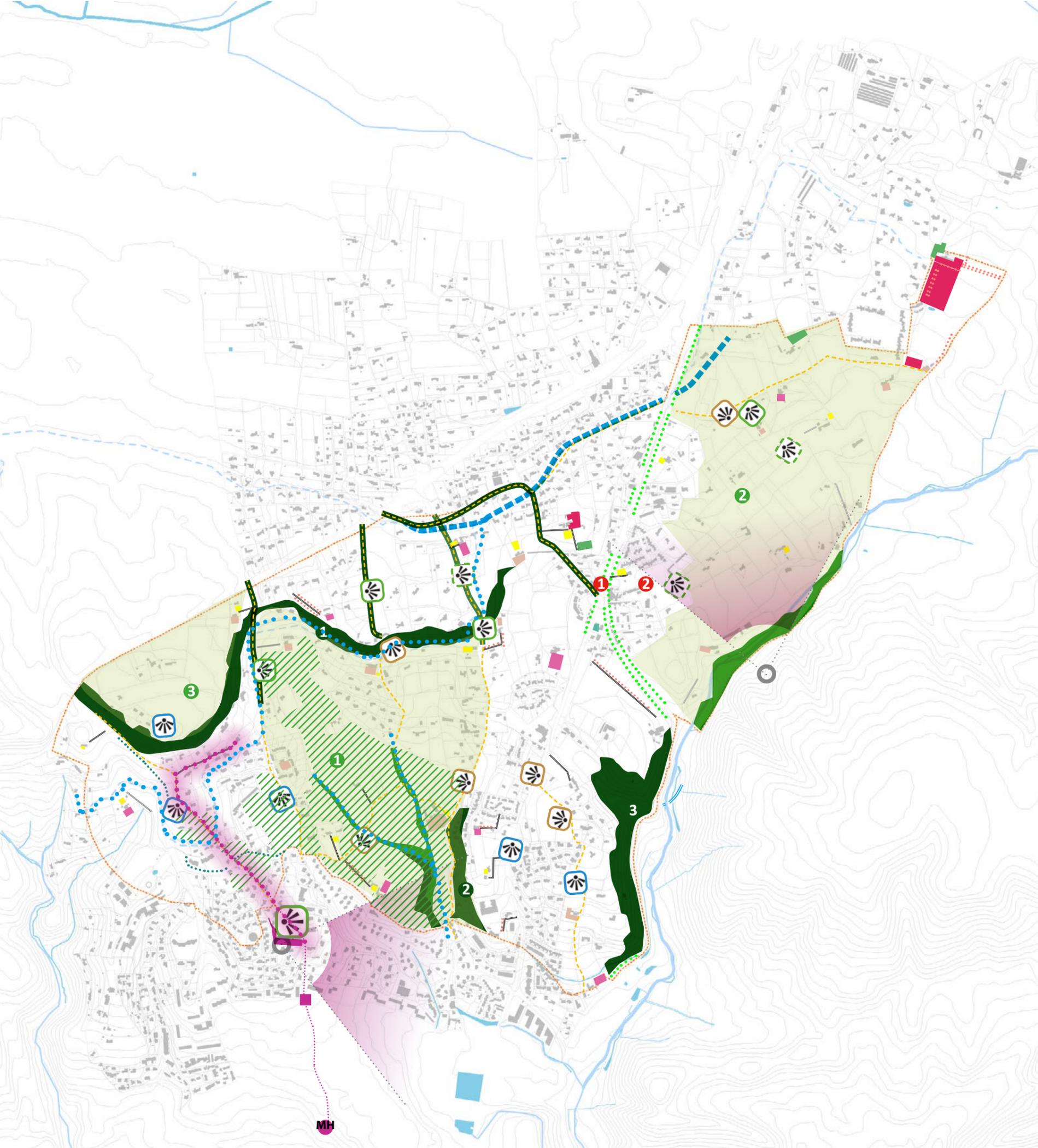
- Parc et jardin de bastide signalé sur le CN documenté et préservé*
- Parc et jardin de bastide signalé sur le CN - structures anciennes encore lisibles*
- Parc et jardin de bastide / bastidon / ferme signalé sur le CN présentant des signes modeste d'un état jardiné ancien (arbres de première grandeur...)*
- Bois d'agrément signalé sur le CN ou autre document ancien
- Traces d'une ancienne aire signalée sur le CN (emprise)
- Allée historique signalée sur le CN tracé complet / partiellement déviée

Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble

- Alignements de platanes routiers : ancienne route des Alpes / RD96
- Autres alignements arborés routiers
- Alignements arborés monospécifiques dans les parcs et jardins anciens*
- Haie de chênes pubescents, cordons arborés des bords de chemins
- Chemin ruraux, petit calibre et accotement naturel

Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur

- ✎ Vue largement ouverte sur un bassin visuel rapproché : cuvette de Mazenod Saint Donat / Entremont / les Arcades



Séquence naturelle (front rocheux, falaise, etc.)

- 1** Coteaux boisés d'Entremont et de Banon
- 2** Coteaux boisés de Saint-Donat
- 3** Coteaux boisés et agricoles des Pinchinats

Cours d'eau ou étendue aquatique

- Ruisseau des Pinchinats
- Aqueduc de Calèche
- Fossés et cours d'eau intermittents du secteur Banon - Saint-Donat

Parc ou jardin de pleine terre

- Parc et jardin de bastide signalé sur le CN documenté et préservé*
- Parc et jardin de bastide signalé sur le CN - structures anciennes encore lisibles*
- Parc et jardin de bastide / bastidon / ferme signalé sur le CN présentant des signes modeste d'un état jardiné ancien (arbres de première grandeur...)*
- Bois d'agrément signalé sur le CN ou autre document ancien
- Traces d'une ancienne aire signalée sur le CN (emprise)
- Allée historique signalée sur le CN tracé complet / partiellement déviée

Espace libre à dominante végétale

- 1** Ancien secteur cœur de Saint-Donat
- 2** Ancien secteur cœur des Pinchinats
- 3** Écrin de l'oppidum d'Entremont

Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble

- Alignements de platanes routiers : ancienne route des Alpes / RD96
- Autres alignements arborés routiers
- Alignements arborés monospécifiques dans les parcs et jardins anciens*
- Ripisilve
- Haie de chênes pubescents, cordons arborés des bords de chemins
- Chemin ruraux, petit calibre et accotement naturel

Espace vert à créer ou à requalifier

- Corridor naturel et agricole de Mazenod - Banon - Saint Donat

Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier

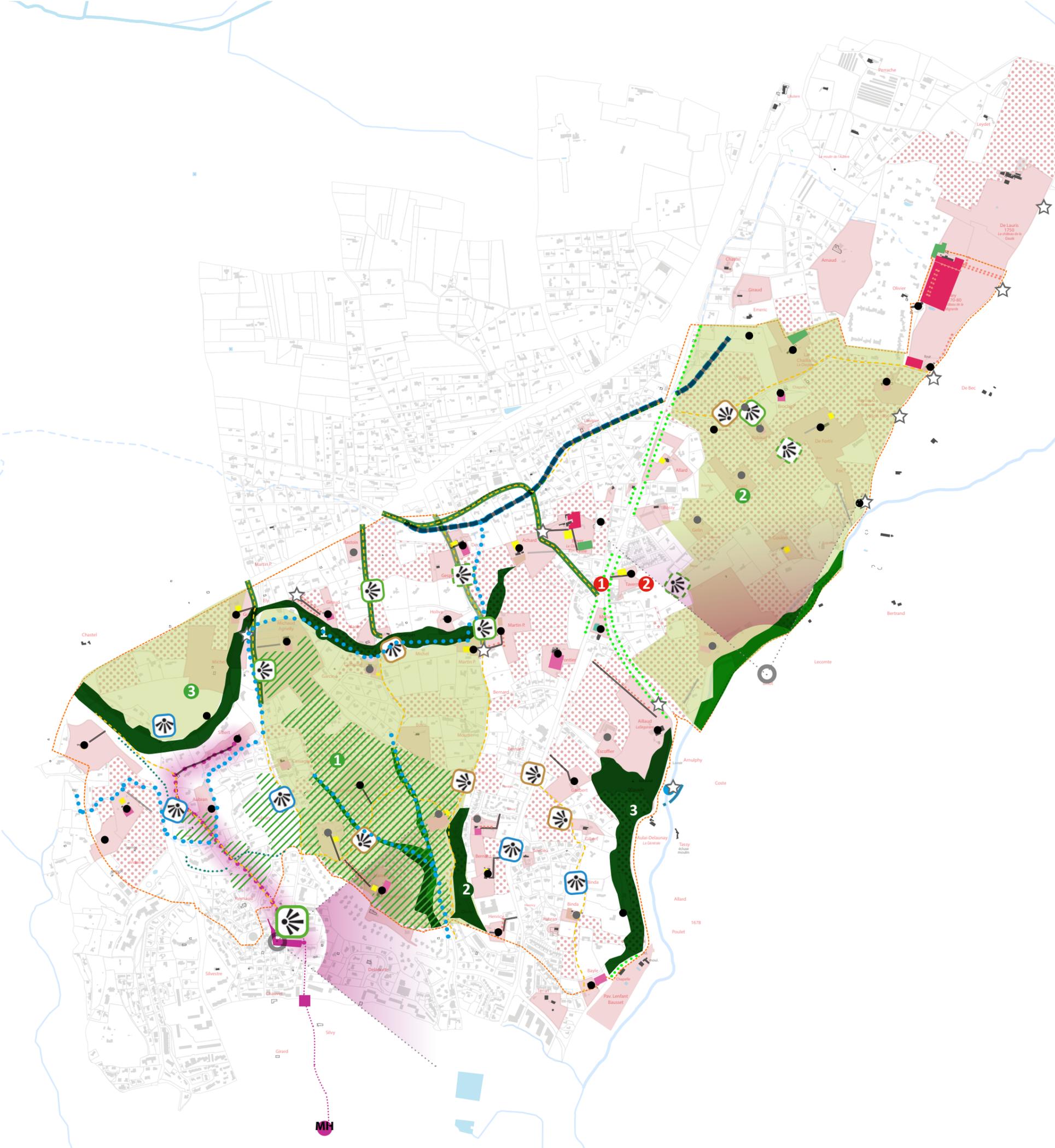
- 1** Le boulodrome des Platanes
- 2** Les stationnements autour de l'école des Platanes

Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur

- Vue panoramique vers la ville et/ou Gardanne / l'Etoile
- Vue panoramique vers la Montagne Sainte Victoire / la Keyrié
- Vue largement ouverte sur un bassin visuel rapproché : cuvette de Mazenod Saint Donat / Entremont / les Arcades

SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Patrimoine paysager et architectural



- 1** **Séquence naturelle (front rocheux, falaise, etc.)**
Coteaux boisés d'Entremont et de Banon
- 2** Coteaux boisés de Saint-Donat
- 3** Coteaux boisés et agricoles des Pinchinats

- Cours d'eau ou étendue aquatique**
Ruisseau des Pinchinats
Fossés et cours d'eau intermittents du secteur Banon - Saint-Donat
Aqueduc de Calèche

- Parc ou jardin de pleine terre**
Parc et jardin de bastide signalé sur le CN documenté et préservé*
Parc et jardin de bastide signalé sur le CN - structures anciennes encore lisibles*
Parc et jardin de bastide / bastidon / ferme signalé sur le CN présentant des signes modestes d'un état jardiné ancien (arbres de première grandeur...)*
Bois d'agrément signalé sur le CN ou autre document ancien
Traces d'une ancienne aire signalée sur le CN (emprise)
Allée historique signalée sur le CN tracé complet / partiellement déviée

- Espace libre à dominante végétale**
1 Ancien secteur cœur de Saint-Donat
2 Ancien secteur cœur des Pinchinats
3 Écrin de l'oppidum d'Entremont

- Séquence, composition ou ordonnance végétale d'ensemble**
Alignements de platanes routiers : ancienne route des Alpes / RD96
Autres alignements arborés routiers
Alignements arborés monospécifiques dans les parcs et jardins anciens*
Ripisilve
Haie de chênes pubescents, cordons arborés des bords de chemins
Chemin ruraux, petit calibre et accotement naturel

- Espace vert à créer ou à requalifier**
Corridor naturel et agricole de Mazonod - Banon - Saint Donat
Chemin et terrain des peintres, points de vue peintures cézanniennes.

- 1** **Place, cour ou autre espace libre à dominante minérale à créer ou à requalifier**
2 Le boulo-drome des Platanes
Les stationnements autour de l'école des Platanes

- Point de vue, perspective à préserver et à mettre en valeur**
Vue panoramique vers la ville et/ou Gardanne / l'Etoile
Vue panoramique vers la Montagne Sainte Victoire / la Keyrié
Vue largement ouverte sur un bassin visuel rapproché : cuvette de Mazonod Saint Donat / Entremont / les Arcades

- Immeubles ou parties d'immeubles bâtis ou non bâtis à conserver, à restaurer et à mettre en valeur**
Immeuble bâti dont les parties extérieures sont protégées (façades, toiture, etc.)
Mur de soutènement, rempart, mur de clôture
Élément extérieur particulier (portail, clôture, puits, fontaine, statue, décor, etc.)

- Patrimoine motif domanial**
Parcelle occupée par la maison et les vacants à conserver
Espace non bâti attaché à préserver

- Conditions particulières d'intervention, d'aménagement ou de construction**
Immeuble bâti ou non bâti à requalifier